L'HERITIERE

D'UN

MILLIONAIRE,

ROMAN HISTORIQUE

PAR

CHARLES MARCIL.

Prix { Pour chaque livraison : 20 c.
Pour l'ouvrage complet : $1.20

J. A. DAVID, Editeur.

MONTRÉAL, 1867.

jo
M

d

d
sc

pi
ri
bi
la
pe
da

in
po
tit
sa
plu
co

AVIS AU LECTEUR.

L'ouvrage, dont nous commençons la publication aujourd'hui, est dû à la plume de notre ami et compatriote, M. Charles Marcil.

Ce travail se rattache intimement aux Annales Canadiennes.

La partie historique n'est, cependant, que l'accessoire d'une intrigue principale qui se poursuit d'une manière soutenue du commencement à la fin de l'ouvrage.

Le lecteur, vû l'époque relativement éloignée où les principaux faits relatés se sont accomplis, ne trouvera rien de nature à froisser ses opinions ou ses susceptibilités politiques dans les pages que nous allons livrer à la publicité. La morale y est aussi rigoureusement respectée, de sorte que ce livre pourra circuler sans danger dans les mains de n'importe quelle classe de lecteurs.

Indépendamment de l'intérêt qui se rattache à une intrigue dramatique, les patrons de notre entreprise ne pourront que féliciter M. Marcil sur l'élégance et l'exactitude de son style. Du reste, nous aimons à constater, sans aucune adulation, que la plume de l'auteur, comme plume littéraire et politique, est déjà favorablement connue dans les lettres canadiennes.

Maintenant, nous devons dire que nous ne sommes animé, dans la tentative que nous entreprenons aujourd'hui, que par deux motifs parfaitement désintéressés : répandre le goût d'une saine et utile littérature parmi les classes populaires, et encourager, dans la mesure de notre influence et de nos moyens, les hommes courageux qui, ne tenant pas compte de l'apathie générale en matière littéraire, sacrifient généreusement leurs efforts à l'accomplissement d'une tâche dont la perspective monétaire n'a rien de fort enviable.

Sous de semblables circonstances, nous nous pensons donc en droit de croire et d'espérer que nos compatriotes, tant du Canada que des Etats-Unis, se feront presqu'un devoir d'accueillir favorablement l'œuvre de M. Marcil.

Nous allons publier l'ouvrage par séries et en six livraisons de 48 pages chacune. Le prix de chacune de ces livraisons sera de 20 centins. Les personnes désireuses de s'abonner à cette publication voudront bien nous faire connaître leurs noms par lettre affranchie ou autrement, et nous faire tenir en même temps, soit le prix entier de l'abonnement, savoir : $1.20, soit 20 centins, prix de chaque livraison. Il sera aussi convenu que l'abonné qui recevra la première livraison continuera à recevoir les suivantes, vû que nous nous proposons de faire relier celles qui ne se seraient pas écoulées, et qu'il nous serait impossible de mettre cette idée à exécution, si nous n'avions pas une liste complète de chaque livraison non placée.

M. Marcil et nous, sommes les seules personnes auxquelles on devra s'adresser pour toute affaire concernant la publication en question. On pourra aussi s'adresser à nos agents autorisés et chez les libraires.

J. A. DAVID,

No. 6, Petite rue St. Jacques.

PREFACE.

Dans les pages que nous avons écrites, nous ne nous sommes guères soucié des proportions symétriques.

On y trouvera trois espèces de choses : des faits réels, de l'imagination dans une certaine mesure, et beaucoup de liberté d'allure.

N'écrivant pas un poëme, nous n'avons pas cru devoir nous soumettre passivement à une discipline littéraire rigoureuse.

Nous avons laissé courir notre plume librement, plus anxieux de plaire par les détails que par les combinaisons de l'ensemble.

On sera assez bienveillant pour nous tolérer cet acte d'émancipation.

C. Marcil.

La
partic
brook
Ell
généra
Ses
prospé
points
non en
maréch
semées
marcha
son act

L'HERITIERE

D'UN

MILLIONAIRE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

I.

La rue St. Urbain, à Montréal, parcourue dans la plus grande partie de son étendue, c'est-à-dire de la rue Craig à la rue Sherbrooke, n'offre aucun trait caractéristique saillant.

Elle est monotone dans ses constructions et dans la physionomie générale de ses habitudes.

Ses allures commerciales n'indiquent guères, du reste, une prospérité fort tranchée. Quelques établissements d'épiceries à ses points d'intersection avec les rues transversales, quelques cabarets non enfumés, mais d'un confort douteux, quelques boutiques de maréchaux-ferrants, puis une demie-douzaine d'échoppes clairsemées dans lesquelles le petit commerce de bric-à-brac étale ses marchandises multicolores, voilà, à peu près, ce en quoi consiste son activité industrielle.

Cet état de choses relativement stationnaire a imprimé aux habitants de la rue un cachet spécial. Cette population n'est ni remuante ni empressée.

C'est à peine, à l'heure ou les principales rues de la ville se livrent fièvreusement aux affaires, si cette paisible population daigne donner l'hospitalité aux rayons d'un soleil doux et caressant.

Jusqu'à sept heures, en été, les volets y sont des portes de prison pour ce bienfaisant visiteur.

Vers cette dernière heure, la rue St. Urbain se revêt d'une certaine animation. Queslques jeunes filles portant des improvisations de vêtements, quelques gars la chevelure en désordre, quelques gamins pieds nus se dérigent allégrement vers les établissements d'épiceries dont nous venons de parler.

Ces établissements cumulant aussi le commerce d'objets servant à la consommation alimentaire, se transforment donc à cette heure de la matinée en véritables centres d'attraction. De là la gravitation de cette population de jeunes enfants et de jeunes filles.

Chacun, selon la fortune de la maison, rapporte pour la consommation de la journée.

Il y a dans ce va-et-vient une sève de vie nouvelle.

C'est de plus le moment où cette double providence — l'homme qui vend du pain et l'homme qui vend du lait — font leur apparition cordialement saluée dans le quartier.

La mère de famille que nous n'avons pu encore entrevoir fait alors acte de présence. Du pain encore chaud, jaune comme de l'or, puis du lait blanc comme neige et écumeux, n'est-ce pas deux motifs déterminants pour que cet ange de la famille apparaisse un peu au seuil de la porte. Aussi *ange* et *providence* s'échangent-ils volontiers quelques bonnes et franches paroles.

Du reste, nous ne voyons pas de mal à cela, surtout lorsque le premier de ces industriels est un joli gros garçon de la cité, et le second un jeune paysan des environs de la ville, au teint quelque peu bruni, mais d'ailleurs très-accommodant sans le despotisme du préjugé social.

A la hauteur de la rue Sherbrooke, les choses revêtent un aspect tout différent.

La rue du petit commerce, la population que nous venons de décrire, tout cela disparaît, s'évanouit.

De là à l'Hôpital de l'Hotel-Dieu, la voie se métamorphose.

Des jardins princiers où toutes les fleurs se sont donné rendez-vous, des arbres chargés d'une végétation luxueuse, des villas étreintes dans des flots de feuillage, voilà sur quelles délicieuses choses se porte le regard à droite et à gauche de la voie. De gros érables joufflus, symétriquement allignés, balancent harmonieusement leurs flottantes pyramides de verdure et projettent sur le sol une ombre épaisse et circulaire.

A l'époque de la belle saison, ce tronçon de rue est la patrie des brises, des parfums et des oiseaux.

Qui habitent cet endroit ? — les heureux, c'est-à-dire des hommes qui, après avoir résolu le problême de la fortune, jouissent paisiblement de la vie à l'ombre de la feuillée lorsque le soleil est brulant, ou près de l'âtre pétillant lorsque souffle la bise de décembre.

Qui voltigent comme des hirondelles légères dans ces bosquets pleins d'ombre religieuse et sacrée ? qui butinent les trésors de la Flore Canadienne sur le bord de ces allées tapissées de mousse qui s'en vont disparaître dans ces massifs que vous voyez là bas ? — les heureuses, c'est-à-dire des femmes aimées, des jeunes filles demi-nonchalantes, demi-tristes ou rieuses, selon les incidents du dernier bal ou de la dernière entrevue.

A la soirée tombante, l'homme encore accessible aux émotions qui parcourt cette voie, pour peu qu'il laisse errer son regard à travers les richesses voluptueusement printannières que nous venons d'indiquer, et qu'il jette, même furtivement, un coup d'œil sur le blanc vêtement de l'une de ces sylphides, la nuit, les anges du bon Dieu traverseront ses songes !

II.

Claude Renaud était l'équivalent d'un philosophe austère. Il était avocat de profession, s'occupant plus de certaines solutions politiques pratiques que de l'art de se créer une clientèle. Au début de la profession, et presque sans fortune, il ne se souciait

guères de se soustraire aux complications qu'engendre le besoin : il se bornait à rêver nous ne savons quelle transformation dans l'organisation sociale en Canada.

Sa principale occupation consistait à lire, à comparer et analyser le travail contradictoire de la presse quotidienne.

Il ne négligeait pas non plus le culte proprement dit de l'histoire. Il cherchait dans ce culte une bâse solide, de manière à pouvoir asseoir surement l'édifice de ses opinions et de ses théories.

A vrai dire, il ne connaissait que deux voies à Montréal : celle qui conduisait à son bureau professionnel et celle qui lui permettait de pénétrer dans la salle de lecture publique. Dans ce premier endroit, il s'efforçait de concilier le sens commun avec le droit écrit ; dans le dernier, il avait la satisfaction, en lisant la presse politique, de mépriser à loisir cette tourbe d'écrivains sans vergogne qui ne rougissent pas d'attacher cette force prodigieuse — la plume — au service de Machiavel.

Claude Renaud possédait un ami dévoué : Jules Gérard. Il était journaliste combattant dans les rangs de l'opposition libérale.

Tous deux avaient des habitudes d'hommes positifs.

Ils habitaient en commun une jolie maisonnette située dans le voisinage de la Montagne. Le personnel de l'établissement se composait, hors les deux amis, d'un vieux serviteur, d'un chien lévrier, d'une bonne vieille servante, de trois oiseaux dans une cage.

Au tour de la maison, il y avait du pré et des arbres. En dedans et en dehors de l'habitation ce n'était pas du luxe, c'était du confort.

Au rez-de-chaussée il y avait salle de réception, corridor, réfectoire et cuisine. Le haut de la maison était coupé en deux compartiments : l'un pour le sommeil, l'autre pour le travail.

Voici ce que l'on voyait dans ce dernier endroit : une longue table carrée sur laquelle gisaient pêle-mêle les derniers journaux, quelques volumes de littérature, d'histoire et de philosophie. Plus : un encrier, des plumes, des feuilles de papier, les unes écrites, les autres encore blanches.

Au mur étaient suspendues trois gravures. L'une représente une jeune fille toute rose, toute fraîche comme un chérubin ; elle

sort de l'eau dans un endroit plein d'ombre et de mystère. Elle se drape à la hâte dans un vêtement léger, presqu'aérien. On voit, à son attitude presque frissonnante que la pauvrette redoute le regard de quelqu'indiscret.

Une autre est une vue de Montréal prise de la Montagne. La perspective y est splendide : le fleuve St. Laurent brille au soleil comme une lame d'argent, la ville se baigne les pieds dans l'onde comme une vestale, plus loin, là bas, la campagne s'épanouit et confine à l'horizon circulaire des bois, plus loin encore des montagnes se profilent diffusément sur le bleu du ciel.

Une troisième représente un chasseur demi-caché dans les hautes herbes de l'une des baies de l'Ottawa. A une petite distance du chasseur, au-dessus d'une pointe de rocher qui s'avance dans la rivière, deux canards sauvages, le col tendu, l'aile sifflante fendent l'air d'un vol rapide. L'homme les ajuste. Un chien à poil bourru, qui se trouve en arrière de ce dernier, est prêt à s'élancer rapide comme le jet de feu qui va s'échapper du fusil. Ses yeux brillent d'un feu phosphorescent.

La scène est pleine de fraicheur. Le soleil se lève à l'horizon, et çà et là errent sur la rivière des lambeaux de vapeurs diaphanes. On croit respirer l'odeur pénétrante des plantes aquatiques.

Tel était le coup d'œil qu'offraient les différents objets composant le cabinet au travail.

Nous allions oublier un canapé, une table dans un des angles du mur, et quelques chaises distribuées autour de la table de centre.

III.

A l'époque où commence ce récit, Renaud pouvait avoir 34 ans révolus. Gérard n'avait point encore atteint son trentième printemps. Fuyant la société jusques-là par principe, préjugé ou timidité, ils s'étaient parqués tous deux dans des habitudes d'isolement comme dans une forteresse inexpugnable.

Voici pourtant les opinions qu'ils s'échangèrent, un jour, sur leur singulière existence de vie. Le débat est sous la présidence de quelques bouteilles de vin mousseux.

Renaud. — Moi, je suis positivement d'opinion que tout n'est que vanité et déception dans ce monde sub-lunaire, et que la saine raison nous fait un impérieux devoir de nous draper dans un stoïcisme froid et calculé.

Gérard. — Voilà une théorie un peu décourageante. Soyons circonspects, évitons les pièges que des intérêts divers peuvent nous tendre ; soyons des hommes comme il faut, j'accepte comme fondée en logique cette manière de raisonner. Mais ne pourrions nous pas convenablement nous permettre le luxe de quelques visites chez les délicieux despotes de la beauté, des grâces et de l'élégance ? Sans nous flatter n'avons-nous pas de la désinvolture ? Toi surtout, Renaud, avec tes avantages naturels, tu deviendrais bientôt la coqueluche de toutes les mères qui ont des filles à marier.

Renaud. — Holà ! il ne faut pas se flatter. Les compliments enflent le cœur d'orgueil. Non. Je redoute les filets que tendent les jeunes filles. Aussi, tu le sais, je me fais un devoir de me tenir à distance de ces perfides oiseleurs. Je connais un trop grand nombre de certains bipèdes qui sont devenus perdreaux encagés, pour risquer follement les ailes de ma liberté.

Crois et comprends bien ceci : aimer, c'est déposer sa liberté d'action, c'est s'agenouiller aux pieds d'une idole. Or, je condamne le paganisme sous quelque forme qu'il se produise, et je préfère ma liberté à la possession de tous les trésors du monde.

Gérard. — Pour qui ne se méfierait pas de ton mode captieux d'argumenter, on se laisserait facilement convaincre dans le sens des idées que tu viens d'émettre. Mais ton bon sens doit rendre brillantes à tes yeux ces quelques vérités : La raison impose l'accomplissement de certains devoirs aux hommes vivant en société. Chacun doit apporter à l'édifice commun sa part d'activité et de bon vouloir. L'isolement est une tendance perturbatrice de l'ordre social. Les hommes se complètent les uns par les autres, et les rapports intimes entr'eux deviennent une des nécessités de leur existence.

La femme doit entrer pour beaucoup dans ces rapports.

Tandis que l'homme se livre aux rudes labeurs de tout genre, la femme de son côté est appelée à régner par la douceur de ses

mœurs et par la suavité de ses habitudes. Voyons que penses-tu de cette théorie ?

Renaud. — Il y a du bon dans ce que tu viens de dire. Mais avant de nous enfoncer plus avant dans cette discussion, je voudrais bien savoir les opinions que tu professes sur le compte d'une certaine jeune fille du haut de la rue St. Urbain dont tu m'as déjà dit un mot en badinant.

Gérard. — Permets, Renaud, avant de donner une réponse que je te fasse quelques observations préliminaires.

Je suis passé hier, par hasard, par le sentier dans le voisinage duquel se trouve, paraît-il, le nid de la douce colombe. J'ai vu dans un jardin ombreux, une jeune fille qui errait, pensive. Elle tenait un livre à la main dans lequel elle ne lisait pas. Elle portait une robe blanche traînante, quelques fleurs dans sa chevelure, un châle d'un tissu si léger que toutes les délicieuses harmonies de sa taille étaient presque saisissables. J'ai pu constater aussi l'existence de longs cils noirs se projetant sur le velouté de deux joues d'enfant. Maintenant, est-ce bien là le jardin ? la robe ? le châle ? le livre ? les cils ? l'ange en un mot qui déterminent tes attentions de ce côté-là, depuis quelque temps.

Renaud. — Tu te rehausses encore dans mon opinion, s'il est possible, par ta manière de *voir* les gens.

Mais procédons catégoriquement.

A la première partie de ta question, je réponds : jusqu'à une certaine soirée du mois de juin dernier, mon opinion ne bronchait pas d'une ligne sur le compte des femmes en général. Je ne m'en occupais pas. Le mot sexe était un substantif vide de sens à mes yeux.

Depuis cette date fatale, — permets l'expression en sens inverse, — les choses ont revêtu une toute autre couleur.

Tiens, tu es un autre moi-même. Je ressens plus que jamais le besoin de te faire ma confession, de t'ouvrir mon âme.

Je suis devenu amoureux, amoureux fou pour une apparition, mais pour une apparition qui passe dans mes songes et qui s'offre sans cesse à mes regards sous la forme palpable d'un ange de Dieu.

Aux derniers jours de juin donc, par une soirée tombante, je marchais sans but défini par la rue Sherbrooke. Rendu à son point d'intersection avec la rue St. Urbain, j'entrai dans cette dernière du côté de l'Hôpital de l'Hotel-Dieu. Je marchais lentement absorbée par je ne sais plus quelle pensée. Ce tronçon de rue était désert. L'ombre s'y faisait et commençait à envahir les jardins, les maisons, la voie publique. Marchant sur le parapet, je longeais les clôtures de palissades à claire-voie qui bordent le chemin.

Les bosquets étaient remplis de silence.

J'entendis tout-à-coup dans l'un d'eux quelques notes légères d'un instrument de musique.

Je m'arrêtai.

Ces notes devinrent plus nombreuses, quelques accords se détachèrent de l'instrument, puis une voix d'un timbre pur et limpide se fit entendre.

C'était la voix d'une femme. Cette femme était à peu de distance de moi.

Je fis encore quelques pas, et blotti près d'un arbre providentiellement demi-interposé entre elle et moi, je puis la voir sans en être vu.

Elle était assise sur un banc de bois enlacé par des lierres. A ses pieds, du sol tapissé de fougère et de feuilles séchées, au-dessus de sa tête, du feuillage.

Les cordes de l'instrument — une espèce de mandoline — frissonnaient voluptueusement sous ses doigts. Les sonorités musicales s'en échappaient comme une pluie diamantée.

Le morceau de musique exécuté, elle laissa choir l'instrument à ses pieds, s'accouda sur un de ses genoux et inclina son front dans sa main droite.

Elle était vêtue de blanc.

Une mantille légère de même couleur recouvrait ses épaules. A qui pensait-elle dans cette ombre crépusculaire ? L'Amour seul connait la signification de ces poses-là, et la cause des soupirs que font les jeunes filles, soit à la clarté des étoiles, soit à l'ombre des bosquets !

Tout-à-coup, un souffle de la brise souleva sa mantille et dévoila

une de ses épaules!... Mes yeux se troublèrent devant cette épaule nue, car de la lumière électrique se dégageait de cette chose éblouissante!...

Un oiseau voltigea dans les branches au-dessus de la jeune fille. Elle tressailli et ramena le pan de mantille sur cette épaule au tissu blanc et satiné.

J'étais immobile, retenant ma respiration et jusqu'aux pulsations de mon cœur.

Mes jambes flageollaient.

Soudain une voix se fit entendre de la maison située à quelques vingt pas de l'endroit où nous étions.

C'était la voix d'un homme.

— Blanche!... avait dit la voix.

— Oui, mon père... répondit la jeune fille.

Je voulus fuir afin de cacher mon espionage; mais il était trop tard. Légère comme un papillon, la poétique apparition était sortie du bosquet, avant que j'eusse bougé de ma cachette mal déguisée. Elle m'aperçut, se troubla devant ma vue et disparut dans le sentier qui conduit à la maison.

Je repris ma route, ne sachant positivement pas où j'allais. Je m'arrêtai dans le champ vague qui se trouve immédiatement en arrière des murs massifs de l'Hôpital.

Le crépuscule cédait définitivement à l'obscurité de la nuit. Quelques étoiles s'allumaient par-ci par-là dans le diadème des ombres.

J'arrivai au pied d'un tertre que je gravis. Rendu sur le sommet, je m'arrêtai, et je m'appuyai sur un arbre qui végétait dans cet endroit.

Le mystère m'étreignait. J'étais débordé d'émotions. Je me mis à parler seul comme un fou, et à gesticuler comme un semeur.

— Qui que vous soyez, disais-je, ô toute belle, je vous aime!... Aimer dans le langage froid et vide de sens de l'homme, ne dit pas la pensée de mon âme, l'émotion de mon cœur!... Vous êtes mon idéal, ô toute divine!... Vous êtes pour moi un rayon de feu, ô pleine de grâce!...

Je continuai à divaguer ainsi combien de temps ? je ne saurai. le dire ! . . .

Quand je revins pleinement à l'état normal de la vie, je pus constater précisément l'endroit où j'étais.

A quelques cents verges, la muraille de circonvallation de l'Hôpital se découpait diffusément dans l'ombre en quatre angles rectilignes. Au centre, le dôme de la chapelle reluisait d'une certaine lumière stellaire. A quelques-uns des vitrages, des clartés douteuses trouaient l'obscurité.

Ces lumières veillaient sans doute aux chevets de quelques agonisants.

En arrière de moi, la Montagne massait ses entassements granitiques, et se découpait en silhouette hardie sur la tenture de l'ombre.

Quand à la ville, elle était profondément endormie et drapée dans le voile impénétrable des ténèbres.

Pas un brin d'herbe ne bougeait, pas une brise ne faisait entendre un murmure.

Quelqu'un qui fut passé par cet endroit relativement désert, n'eut pas hésité à me supposer un promeneur suspect.

Je partis.

Je longeai de nouveau la muraille de l'Hôpital, j'atteignis la rue St. Urbain que je franchis jusqu'à la rue Sherbrooke, non sans jeter un dernier regard sur le massif sombre ou je laissais mon âme, et où pour une première fois j'avais vu le ciel visiblement entr'ouvert.

Je tournai à droite, puis quelques instants après j'étais ici.

Le reste de la nuit fut sans sommeil pour moi.

L'horizon de la vie s'offre à mon esprit sous des aspects nouveaux depuis cette date bénie.

J'étais dévoré d'ambition latente : je le suis doublement. Première ambition : enchaîner mon existence à cette furtive apparition. Seconde ambition : croire en moi, et devenir homme de lutte dans l'avenir.

Il y a des coincidences qui transforment les hommes de la solitude en acteurs tragiques.

Je réclame le théâtre dans ce que je veux accomplir.

Je veux satisfaire pleinement mon cœur par le culte à cette sainte femme,—mon âme par l'accomplissement de grandes choses.

Quels que soient les obstacles que me réserve la destinée, je veux que ma volonté inflexible les soulève, ou du moins que mon courage me permette de les escalader.

Je veux résister, non céder !

IV.

Gérard regardait et écoutait attentivement son ami Renaud transformé subitement en orateur possédé du feu de la conviction.

— Mais, interrompit-il, non seulement tu es très-intéressant, Renaud, mais tu deviens même convaincant. Je me sens entraîné irrésistiblement, non vers Mlle Blanche, car m'est avis que tu n'entendrais pas raison sur ce genre d'entraînement, mais je me sens attiré vers toi lorsque tu me dis que tu veux devenir homme d'action dans le vrai sens du mot.

Je veux te suivre.

Nous avons commencé à faire de la conversation en badinant, et voilà que les choses deviennent non seulement sérieuses, mais même éblouissantes de bon sens pratique.

Moi, tu le sais, je suis homme décidé.

Je suis exact comme un chiffre et opiniâtre comme une vérité. Permets que je te dise ces choses sans me flatter.

Je veux te suivre, Renaud, dans l'itinéraire de l'avenir.

— Gérard, reprit ce dernier, je suis content du concours que tu m'offres si libéralement. Seulement, il est essentiel que nous précisions le but, et que nous nous entendions sur les moyens. Il faut que chacun de nous agisse dans une sphère d'action spéciale, tout en tendant vers une fin commune.

La place qui te convient, Gérard, c'est dans la presse. De ce lieu élevé, il te sera permanemment possible de donner de l'ensemble à tes idées, et de diriger sûrement tes opérations à la conquête de ce que je vais t'indiquer. Tu continueras donc dans la voie où des circonstances heureuses t'ont fait entrer.

Maintenant, le but de mes aspirations se résume dans ces mots :

LE CANADA LIBRE SOUS L'OEIL DE DIEU, ET SOUS L'ÉGIDE DE LA LIBERTÉ.

Toi, Gérard, tu agiras par la parole écrite. De là la lumière.

Moi, j'agirai par la politique active et militante. De là le levier.

Deux forces irrésistibles sont à notre disposition : le savoir et la volonté. Une troisième néanmoins manque à l'édifice de nos combinaisons : le capital monétaire.

Mais je connais un millionaire, et chose pour laquelle je bénis la Providence, ce millionaire est le père de la bien-aimée. C'est M. Benjamin Lacroix.

Il me faut sa fille, Mlle Blanche Lacroix, pour les motifs que j'ai eu le plaisir de t'exposer. Je veux avoir l'argent du millionaire parce que j'en ai besoin. Voilà qui est logique n'est-ce pas ?

Maintenant, à toi de prononcer sur la nature des propositions soumises. Il faut parler résolument.

— Renaud, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, dans le succès comme dans la chûte, dans la presse où l'on parle comme dans le cachot où l'on ne parle pas, parce que l'on est dans une tombe, je tiens ma volonté pour liée à ta volonté.

— Gérard tu comprends le rôle du philosophe humanitaire.

L'activité philantropique grandit l'esprit de celui qui en est animé. Le dévouement à la chose publique, l'amour des hommes, et surtout de ses compatriotes, revêt le philantrope d'une espèce de mission sacerdotale, et en fait un nouvel apôtre.

Ce titre et cette mission ont souri à ta solide immagination.

La carrière à laquelle je t'ouvre définitivement la porte réclame les résignations du dévouement ; mais d'un autre côté ta vie sera consacrée à l'édification d'une noble et grande entreprise. Dieu ne défendant pas la liberté des peuples, au contraire, les appelant tous à la participation des mêmes avantages, à la possession des mêmes libertés, il convient de bien comprendre sa volonté sur ce point.

Il faut que nous soyons, en Canada, les plus forts et plus infatigables instruments de cette volonté. Je te le répète, il faut accomplir de grandes choses. Mais le succès définitif dépend

beaucoup de la distribution des rôles. Cette distribution doit avoir pour bâse la nature même de nos aptitudes.

Cela est palpable.

Gérard était devenu visiblement absorbé par de profondes réflexions. Il méditait une à une les solides vérités que Renaud soumettait à l'arbitrage de son jugement.

Le but étant fermement arrêté, il ne s'agissait plus, pour les deux amis, que de descendre dans ces luttes ardentes qui rendent possibles toutes les réalisations.

V.

A quelque temps de là, une feuille publique éditée à Montrél, et dont Jules Gérard était le directeur, publiait un travail remarquable dû à la plume de Renaud. Cet écrit se recommandait à l'attention publique par le cachet de conviction dont il était scellé. Il se terminait par les lignes suivantes :

" Permettez-moi maintenant, concitoyens, de formuler au nom de la commune patrie, le *credo* politique de l'avenir. La tutelle coloniale n'étant pas éternelle de sa nature, nous voulons pourvoir à sa résiliation. Nous demandons à la liberté des lettres de rescision contre le régime colonial, c'est-à-dire contre la servitude pénale. Nous avons des questions de droit à faire décider par le tribunal de la conscience nationale, savoir : la liberté est-elle prescriptible de sa nature ? et dans l'espèce qui nous occupe est-elle prescriptible par cent ans ? La possession centenaire transfère-t-elle titre de propriété d'un peuple à un autre ? Les radiations de peuples conquis sont-elles de droit humain ou de droit divin ? "

Le peuple avait lu ces lignes avec émotion.

Quant à la bureaucratie, elle avait trouvé dans cette manière hardie et dramatique de dire quelque chose qui avait des airs de parenté avec nous ne savons quelle tendance révolutionnaire. Bref ! les officiels s'étaient alarmés.

Cette espèce de manifeste national eut la bonne fortune de passer sous les lunettes de M. Benjamin Lacroix.

Ce vieillard millionaire était français d'origine, et appartenait en politique à l'école libérale. Ayant quitté, encore jeune,

son pays natal, la France, il était venu se fixer dans l'un des Etats de l'Union américaine. Il avait embrassé la carrière du commerce, et s'était énormément enrichi. Il s'était marié à une jeune dame de la Pensylvanie. Cette union ne fut que de courte durée. Il n'avait eu de son mariage qu'un enfant, Blanche, avec laquelle le lecteur a déjà commencé à faire connaissance. A la suite de cette douloureuse contrariété conjugale, qui ne fut ni plus ni moins qu'une catastrophe pour M. Lacroix, il avait beaucoup voyagé de par le monde, et définitivement avait adopté le Canada pour patrie d'adoption, et Montréal pour lieu de résidence.

Les motifs qui avaient déterminé ce choix abondaient dans l'esprit du millionaire. Il aimait cette population mixte de Montréal qui se complique d'un certain sérieux philosophique anglais et de gaîté française.

Soit à tort ou à raison, M. Lacroix disait souvent : " L'homme de la Nouvelle-France, c'est le type de la franchise et de l'honneur. Avec une telle race, le Canada ne peut que devenir un peuple modèle sur le sol libre de Christophe Colomb. "

Nous pensons que M. Lacroix avait raison.

Ayant lu et relu le programme politique du correspondant de la feuille de M. Gérard, le millionaire avait réfléchi. A la suite de ses réflexions, il s'était posé les questions suivantes : " Ne puis-je pas faire quelque chose dans le sens des opinions de ce correspondant inconnu pour moi ? L'indépendance du Canada est-ce un problême soluble ? " La réponse avait été : " Je ferai la connaissance de ce correspondant. "

Là-dessus, M. Lacroix avait écrit la note suivante à Jules Gérard :

" Monsieur le Directeur,

" L'écrit de M. Claude Renaud que vous venez de publier
" dans votre journal m'a beaucoup intéressé. Je vous félicite
" d'insérer dans votre feuille des documents de ce genre. Ils
" jalonnent la marche de l'opinion publique. Si M. Renaud est
" du nombre de vos amis — ce qui est probable, vû votre simili-
" tude d'opinions — veuillez être auprès de lui l'interprête de mes
" félicitations. Et si vous voulez pousser le bon vouloir jusqu'à

" lui dire que je serais extrêmement flatté de faire sa connaissance,
" vous pourriez peut-être, tous deux, vous donner le trouble de
" venir chez moi, No. —, rue St. Urbain. Vous devez être jeunes,
" car vos travaux m'indiquent suffisamment que vous êtes sin-
" cères. Bref ! vous serez assez bons, vous et M. Renaud, de
" condescendre à l'invitation d'un vieillard, n'est-ce pas ?

" J'ai l'honneur d'être,
" Monsieur le Directeur,
" Votre tout dévoué serviteur,
" Benjamin Lacroix."

Au moment même où Gérard était à lire la lettre de M. Lacroix, Renaud entra au bureau de rédaction.

— Bonne nouvelle ! mille fois bonne nouvelle ! mon cher ami, dit Gérard.

— Quelle est donc la cause heureuse de toute cette joie répandue sur ta figure ? dit Renaud.

— Mon cher, impossible de te figurer la bonne fortune qui t'attend.

— Mais, parbleu ! qu'y a-t-il donc ?

— Si je te disais qu'il vient de t'échoir une succession qui va te rendre millionaire, que dirais-tu ?

— Je dirais . . . je dirais que ce serait fort honnête de la part de la providence d'en agir ainsi.

— Si je te disais que demain sera la date de l'indépendance nationale ; que des circonstances que tu ignores en ont décidé ainsi, que dirais-tu ?

— Je penserais qu'il s'agirait, ni plus ni moins, d'une mystification.

— Maintenant, si je t'apprenais qu'il s'agit pour toi, d'un événement bien plus important que tout cela, quelles ne seraient donc pas tes exclamations !

— Mais arrive ! arrive donc ! Gérard, dis-moi tout cela bien vite !

— Tiens, prends cette lettre et lis.

Renaud parcourut rapidement la lettre de M. Lacroix. Ayant cru avoir mal lu d'abord, il recommença la lecture du précieux manuscrit.

C'était bien vrai, il ne s'était pas trompé.

La maison de Mlle Blanche allait s'ouvrir pour lui. Il allait l'entrevoir ; peut-être aurait-il le bonheur de lui parler, d'entendre le timbre si frais de sa voix, même de lui presser la main.

— Gérard, toi porteur de ce document, tu te transformes en un messager venant d'en haut. Evidemment, tu acceptes.

— Mais sans doute !

— Alors dérigeons-nous, sans plus tarder, du côté de la garde-robe commune.

— D'accord ! mais avant, attends moi ici une minute, il me faut voir le prote. J'ai des corrections à lui suggérer au sujet d'un article que j'ai préparé dans le sens qui te vaut le bonheur de faire la connaissance de M. Lacroix. Là-dessus, Gérard entra dans les appartements où se trouvaient les imprimeurs, dit quelques mots au prote, et revint. Puis les deux amis sortirent du bureau de rédaction, et se dirigèrent en toute hâte par les rues Notre-Dame et St. Jacques, du côté de la maisonnette que nous avons déjà décrite.

Là, il y eut inventaire des trésors douteux de la garde-robe. Gérard la trouva accomodante. Renaud maugréa. Son meilleur pantalon lui parut affreux : il traita son tailleur de coquin. Il s'aperçut que son chapeau menaçait ruine : il trouva mauvais et absurde que tout soit frappé de décripitude ici-bas. Les plis de sa chemise lui parurent négligés : il interpela rigoureusement le nom de sa buandière. Néanmoins, il s'efforça de donner une attitude cavalièrement provocatrice à sa chevelure et à sa barbe. Il se ganta, et après avoir jeté un dernier coup-d'œil sur son miroir de toilette, et s'être ajusté d'une manière à peu près possible, ou du moins praticable, il sortit de chez lui avec Gérard.

Un quart d'heure après, ils frappaient à la porte de M. Lacroix.

Le concierge ouvrit, et introduisit les deux visiteurs dans un appartement où il y avait beaucoup de livres, de journaux, plus un pupître au centre. C'était visiblement le cabinet d'étude de M. Lacroix.

Gérard demanda au concierge s'il pouvait voir le maître de la maison.

Quant à Renaud il ne parlait pas : il se bornait à se contenir de son mieux.

—M. Lacroix sera ici dans quelques minutes répondit le concierge.

Sur ce, il salua, et disparut.

Presqu'au même instant, un frôlement de robe se fit entendre, et une voix fredonna quelques notes d'un chant doux et presque plaintif. Etait-ce Blanche qui, comme une légère bergeronnette venait de voltiger dans l'un des appartements voisins, et qui, douce colombe, recoulait ce bruissement musical ? La chose étant probable, et même très-probable, nous inclinons fortement vers cette dernière supposition.

Renaud balbutia quelques paroles juspu'à l'oreille de son ami, plutôt incohérentes que signifiant vraisemblablement quelque chose, au sujet de ce bruissement d'ailes. Gérard qui n'avait pas de raison, lui, de perdre l'usage de sa langue, allait conseiller à Renaud de tenir bon, lorsqu'un pas d'homme se fit entendre dans le corridor de division de la maison.

M. Benjamin Lacroix apparut à la porte de son cabinet de travail et salua poliment les deux visiteurs.

Le journaliste prit le premier la parole.

—Nous avons l'honneur de nous adresser à M. Benjamin Lacroix, je suppose ?

—Précisément, messieurs.

—La cause de notre présence ici est la petite note que vous avez bien voulu m'adresser. Je me nomme Jules Gérard ; monsieur, est mon ami, M. Claude Renaud.

—Messieurs, permettez-moi de vous serrer la main, et de vous remercier cordialement de la bonne volonté que vous me manifestez par un empressement qui m'honore beaucoup. Messieurs, veuillez vous asseoir nous allons causer un peu.

—D'abord, M. Gérard, vous êtes journaliste, et je suppose que M. Renaud est le correspondant assidu de votre journal.

—C'est cela même ; M. Renaud est de plus avocat.

—Et pratiquant, évidemment la noble profession à Montréal ?

—Oui, fit Renaud, très-embarrassé de ses jambes et du regard scrutateur du vieillard.

—Vous me paraissez être deux jeunes hommes carrément convaincus de ce qu'ils disent. Ce dernier article surtout qui a attiré spécialement mon attention semble vouloir lancer, une fois pour toutes, l'opinion publique dans une voie nouvelle.

—C'est bien là l'idée commune que nous avons arrêtée entre nous. Mais je dois vous avouer,—ce que vous comprenez très bien, du reste,—nous avons à lutter contre une force latente d'inertie qui nous décourage quelques fois. Cette force d'inertie, nous la rencontrons dans l'insouciance de la masse. On dirait que nos institutions ont dégoûté depuis longtemps le peuple de tout souci soit politique, soit national. Nous avons encore à lutter contre l'obstacle sous une autre forme: la pénurie de l'argent. Etre journaliste en Canada, c'est accepter délibérément une vie de privations, de déboires quelquefois les plus cuisants.

—Compris! compris! Messieurs. Je n'ai jamais été journaliste; mais j'ai toujours été convaincu que le journaliste indépendant, c'est-à-dire celui qui ne veut pas s'incliner devant le despotisme du préjugé sous quelque forme qu'il se produise, peut et doit s'attendre à de rudes combats, à d'incessantes attaques de la part de tous ceux qui ont intérêt à ce que la sainte vérité ne se fasse pas jour.

—Moi, je suis d'opinion que les déboires sont amplement compensés, surtout lorsque l'on a l'avantage d'être compris et appréciés par des hommes du mérite et de l'expérience de M. Lacroix, par exemple.

—Vous êtes par trop flatteur, monsieur...

—Je vous demande bien pardon de vous avoir dit ingénûment ma pensée, mais, je vous l'avoue, cette franchise s'est déjà transformée chez moi en une habitude invétérée...

M. Lacroix salua et sourit en signe d'approbation. Il reprit:

—M. Renaud, c'est aussi une habitude chez moi,—une habitude qui, comme vous le voyez, a même les cheveux blancs,—de favoriser le courage énergique et sincère de la jeunesse. C'est de de plus un devoir obligatoire de féliciter des écrivains de votre trempe et de celle de votre ami, c'est-à-dire des écrivains qui peuvent si heureusement allier la capacité au patriotisme, et qui

apportent l'indépendance absolue du caractère dans la sublime défense de la cause nationale.

Renaud, de son côté, s'inclina modestement.

M. Lacroix continua :

—Messieurs, comme nous ne sommes qu'au début de la connaissance toute spéciale que j'entends faire de vous ultérieurement, je ne puis peut-être pas convenablement vous dire dès à présent que j'ai l'intention de vous être utile substantiellement ; mais je puis vous dire sans scrupule que je veux encourager et promouvoir de toutes mes forces la cause du salut de votre patrie, et qui est aussi la mienne par adoption.

J'aurai des suggestions à vous faire à ce sujet. Nous approfondirons ce problême conjointement. Néanmoins qu'il me soit permis de vous dire dès aujourd'hui : messieurs, je porte en vous la plus grande confiance, et je pense que, secondés convenablement, vous pouvez être facilement les artisans de la liberté de votre terre natale. Et sans plus d'ambiguïté, je m'engage dès maintenant à vous appuyer d'une certaine façon positive. Ayant été heureux dans mes efforts à retenir la fortune près de moi, j'ai pu la forcer à m'ouvrir sa main pleine de trésors. Je vous confesse que je suis à peu près millionnaire. En cette qualité, et ma qualité de vieillard qui devrait bientôt dire adieu à ce monde, en cette double qualité, dis-je, je veux être utile, et faire tout le bien possible.

— Il est réellement édifiant, dit Renaud d'entendre exprimer d'aussi nobles sentiments. Une existence ainsi couronnée serait à coup-sûr le plus beau legs à laisser à vos descendants.

—Non pas *vos*... je n'ai qu'une jeune fille pour toute descendance.

—Et déjà grande demoiselle, je suppose ? hasarda timidement Renaud.

—Dix-sept ans, je suppose, à peu près, et avec laquelle je n'ai aucune objection que vous fassiez connaissance, si vous en ressentez le moindre plaisir.

Renaud regarda Gérard avec une émotion qu'il s'efforça de cacher ; Gérard, lui, inclina le front avec une déférence polie.

—Avec le plus extrême plaisir dirent simultanément les deux amis.

Renaud ajouta :

—Si c'est là une faveur que veut bien nous accorder la personne qui vous est la plus chère au monde.

Là-dessus, et sur l'invitation de M. Lacroix, ils passèrent tous deux dans une pièce voisine. Quant à M. Lacroix, il s'éloigna quelque part dans la maison, en disant : messieurs, une minute d'absence s'il vous plait.

Cette minute fut une période d'angoisses pour notre pauvre Renaud.

L'instant suprême arriva. Une jeune fille fut introduite dans la salle de réception. M. Lacroix la suivait.

—Messieurs, Mademoiselle Blanche Lacroix... M. Claude Renaud, avocat... M. Jules Gérard, journaliste... Il y eut à la suite de ces paroles profonde révérence de la part du journaliste et de l'avocat. La jeune fille traversa l'appartement en effleurant à peine le parquet, et alla s'asseoir sur un divan.

Blanche était charmante. Les harmonies de sa taille, comme l'avait déjà dit Gérard étaient d'une suavité exquisse Elle était plutôt grande que de petite stature. Etait-elle blonde ? Etait-elle brune ? Ces deux teintes légères s'harmonisaient dans cette carnation féminine d'une façon qui ne donnaient prise à aucune des deux hypothèses exclusivement. Toutes deux étaient possibles ; mais toutes deux étaient douteuses. Pour Renaud, cette figure flottait dans du crépuscule. Il ne put d'abord y saisir les tons dominants. Lorsque le rayon visuel de la jeune fille rencontra son regard, il fut ébloui comme si sa vue eut rencontré le jet lumineux d'une lentille convergente.

Il regarda ailleurs.

Il essaya le premier de parler, mais l'homme de la presse, l'homme des interpellations au peuple, ne trouva pas un mot dans son âme à dire à cette fragile jeune enfant. Il sentit que sa langue se paralysait, et qu'il était saisi d'un tremblement nerveux, comme s'il eut quelque chose à démêler avec le fluide électrique de la pile voltaïque.

Cette influence occulte l'envahissait, le submergeait.

Gérard rompit le premier le silence.

— Mademoiselle, dit-il, nous vous demandons la permission de

vous avouer que nous mettons au nombre des bonnes fortunes de notre vie l'occasion toute fortuite qui nous procure l'avantage de vous connaître.

— Messieurs, dit la jeune fille en rougissant légèrement, je suis flattée de vos bonnes paroles.

Un court intervalle s'écoula. Gérard continua :

— En vérité, nous nous attendions guères, mon ami, M. Renaud, et moi, à faire une aussi agréable rencontre, et pardon ! si j'ai dit *avantage de vous connaître* au lieu de *plaisir ou bonheur de vous connaître.*

— Allons ! monsieur, pas d'exagération.

— Je suis loin, mademoiselle, de toute exagération, quant à ce qui me concerne ; néanmoins, je n'entends faire peser aucune responsabilité sur mon ami.

Renaud, reprenant peu à peu son énergie morale, put articuler ou balbutier les paroles suivantes :

— Je ne sais !... c'est possible !... mais l'usage de l'expression peut être prématurée, ou plutot hasardée.

— Très-bien, monsieur Renaud ; aussi je ne vous tiens nullement responsable de ce qui a été dit.

Blanche s'interrompit là-dessus, et sourit, puis elle continua :

— Quant à vous, je suis à peu près sûre que vous eussiez été plus sage.

— Au fait, s'il y a sagesse dans l'abstention, j'eusse été plus sage certainement.

La jeune fille sourit de nouveau, mais de ce sourire qui jette la perturbation dans l'esprit des plus austères philosophes.

Renaud continua :

— Néanmoins, je préfèrerais de beaucoup accepter, quelle qu'elle soit, la responsabilité de l'expression quelque peu cavalière de mon ami, plutôt que d'être envoyé aux galères.

— Vous êtes dans le vrai ; d'autant plus que mes châtiments sont, je vous assure, parfaitement supportables.

— Mademoiselle et Messieurs, à l'ordre ! à l'ordre ! s'il vous plaît ! fit M. Lacroix, sur un ton parfaitement plaisant.

— Mon père, j'ai cru que j'étais dans le cas d'une légitime défense...

— C'est vrai, nous sommes deux misérables agresseurs, dit Gérard.

— Et dignes même, ajouta Renaud, de votre plus entière pitié entière, mademoiselle.

La conversation continua vivace et enjouée.

Renaud ayant complètement recouvré son empire sur lui-même, put bientôt supporter avec un certain aplomb, quoiqu'encore chancelant, le regard de Mlle Blanche Lacroix.

Maintenant, tandis que nos quatre personnages laissent s'envoler le temps sur les ailes d'une heure légère, nous commettrons l'indiscrétion de pénétrer dans les divers appartements de la maison du millionaire de la rue St. Urbain. Nous nous permettrons aussi une toute petite excursion dans le jardin plein de fleurs et les bosquets remplis de verdure qui se trouvent dans le voisinage immédiat de la maison.

VI.

La résidence de M. Lacroix était une villa dans le goût absolument moderne. Elle était munie d'une salle de bain avec dalles en marbre veiné, d'un appareil de ventilation qui permettait l'introduction, dans les différentes pièces de la maison, d'un air constamment salubre, et d'un mode de production de la chaleur dont le degré pouvait être facilement régi par le thermomètre. Les murs étaient recouverts de dessins à fresques d'une fraîcheur délicieuse. Des lythographies suspendues çà et là, représentaient des paysages, des scènes agrestes, des chasses, des vues de lacs bleus, etc. Les parquets étaient recouverts de tapis moêleux sur lesquels semblaient s'épanouir d'énormes fleurs vivaces. Puis on voyait répandus partout, avec un goût exquis de distribution, des meubles d'une sculpture irréprochablement artistique. Des globes à verres dépolis étaient suspendus à des plafonds d'une éblouissante blancheur, et sur lesquels ressortaient la relief des créations qu'on eut prises aisément pour des arabesques en marbre blanc.

L'appartement le plus digne d'attirer notre attention, néanmoins était celui de Mlle Blanche Lacroix. Une seule croisée donnait de la lumière à cet appartement, situé au second. L'air qui pénétrait

dans cette délicieuse petite chambrette était pour ainsi dire tamisé par le feuillage touffu d'un gros arbre qui végetait dans son voisinage immédiat. Cette alcove était tapissée d'un papier représentant des baigneuses napolitaines, des gondoles glissant dans la brume sur le bleu des ondes, des perspectives de ciel italien. La peinture aussi y livrait ses trésors les plus délicats. Des pensées d'amour, de pudeur virginale, de nudités voilées y étaient traduites par une main magistrale. Des voiles d'une légèreté diaphane, d'une contexture presqu'impalpable protégeaient, ou plutôt semblaient étreindre mollement et avec amour, le nid de repos de Mlle Blanche ! Une grande glace, où devait se reposer souvent le regard de la jeune fille, reproduisait dans une espèce de pénombre la plupart des objets que nous venons de décrire.

Tout cela flottait dans une atmosphère saturée de parfums.

Au chevet du lit, une madone protégeait le sommeil de Blanche. Cette madone était baignée dans une auréole de douceur ; ses yeux étaient doucement inclinés ; ses lèvres semblaient sourire.

Quant aux alentours de la maison de M. Lacroix, le lecteur les connait déjà vaguement.

Un jet d'eau sort de la gueule d'un triton dominant un bassin circulaire placé immédiatement devant la porte centrale. Le limpide liquide jaillit et retombe en poussière de diamants à l'ombre de la feuillée. Quand brille le soleil, cette feuillée est trouée, par-ci par-là, de rayons de lumière qui glissent à travers les branches des arbres comme des filets d'or.

Quelques oiseaux babillards, et avides des fruits naissants vivent dans cette paisible retraite. Ils se croient d'autant plus chez eux dans cet endroit qu'ils n'ont absolument rien à craindre des deniche-oiseaux.

Ajoutez à cela des allées sablées pleines d'ombre, des foins odoriférants tapissant les plates-bandes, et vous aurez une idée du jardin et des bosquets dont nous venons de parler.

Notre courte digression descriptive étant terminée, nous allons maintenant retourner à la salle de réception de M. Lacroix.

Chacune des personnes de notre connaissance y occupe la place où nous l'avons vue tout-à l'heure. Seulement, la conversation semble être spécialement engagée entre Mlle Blanche et notre ami

M. Renaud. Ils parlent de nous ne savons quel sujet léger emprunt d'une odeur de prairie, de bluets cueillis dans les blés, de choses empruntées à l'influence du bleu dans le pays du Tendre.

Quand à MM. Lacroix et Gérard, ils s'occupent d'économie politique, — le premier s'évertuant à établir que l'économiste Jean-Bte. Say est un imbécile ; que les anglais, et les américains surtout, sont seuls de véritables économistes. Gérard tout en approuvant les opinions de M. Lacroix, jusqu'à un certain point du moins, veut convaincre ce dernier que le libre-échange appliqué au Canada serait pour nous une cause de ruine directe, et que ce n'est que par la protection que l'on pourvoit à la naissance, à l'alimentation et à l'extension des manufactures dans un pays encore jeune.

Somme toute, ils étaient à peu près de même opinion.

La pendule de la maison sonna cinq heures.

— M. Lacroix, dit Gérard, les instants se passent agréablement dans votre compagnie, mais n'est-ce pas que le moment de partir pour nous paraît être à peu près arrivé?

Cette observation tira Renaud vers la réalité. Il descendit du domaine des songes.

— En effet, Mademoiselle, il est doublement explicable, dit-il, qu'on oublie les heures ici ; mais nous comprenons que si nous prolongions notre visite — surtout une première — vous pourriez peut-être nous taxer de mal-appris.

— Monsieur, dit la jeune fille, je pense avoir déjà dit que mes jugements ne sont nullement redoutables par leur sévérité.

— Je ne doute pas que vous soyez la bienveillance même ; mais n'est-ce pas qu'il serait mal d'en abuser ?

— Monsieur, la prolongation d'instants agréables ne saurait être un abus . . .

Deux sourires s'échangèrent, dont l'un voulait dire : vous êtes un brave garçon . . . et l'autre : vous êtes plus qu'une charmante fille, vous êtes une adorable personne.

Une espèce d'illumination qui anima le regard de M. Lacroix parut ratifier la signification tacite de ce double sourire, du reste presque imperceptible.

Renaud ajouta : Je ne tiens pas à avoir le dernier mot dans la discussion d'un sujet aussi délicat !..

On se leva.

Mademoiselle, fit Renaud, je vous demande comme une faveur dont je suis bien indigne, celle de vous presser la main.

Blanche tendit la main : elle disparut presque dans celle du jeune homme. Cette disparition fut presque longue !.. Lequel des deux retira le premier sa main ? Cela ne fut pas saisissable.

Bref ! les salutations faites de part et d'autres, les deux amis se dirigèrent du côté de la porte, saluèrent de nouveau et sortirent.

A quelque distance de la maison, Renaud recommença ce monologue et cette gesticulation que nous lui connaissons déjà. Il se crut pour un instant dans le champ vague confinant aux murs de l'Hôpital.

—Mais elle est belle dit Gérard !

—Imbécile !

—Quoi ?

—C'est de la bénédiction qui marche, qui respire, dis donc : c'est de la suavité qui a des ailes ! c'est de l'idéal réalisé !

—Voyons ! voyons ! je vais dire comme mademoiselle : pas d'exagération !

Tu es bien heureux, toi, de ne pas avoir cet ange pour te tourmenter ! Gérard, tu ne sais pas une chose que je vais t'expliquer : la suprême félicité est une souffrance infinie ! le bouheur confine au châtiment.

—Pas de paradoxes !

—C'est vrai ce que je dis là, et je suis convaincu plus que jamais de ces deux vérités.

Jusqu'au moment de se laisser pour leurs bureaux respectifs, les deux amis discutèrent ces singuliers paradoxes plus invraisemblables qu'ils ne le paraissent d'abord. Pour Renaud aucun doute que Blanche devenait un cauchemar, quelque chose de très-ressemblant à une tyrannie.

L'âme est accessible au fer rouge ! L'amour n'a-t-il pas pour instrument de torture la beauté juvénile, la candeur des grâces, les charmes dont est pétrie la femme !

Nous, nous croyons à la force incalculable d'un sourire, à la puissance surhumaine d'une apparition !

Nous croyons au despotisme de la faiblesse !

VII.

A quelque temps de l'époque où nous en sommes, M. Lacroix partit pour les Etats-Unis dans le but de régler certaines affaires commerciales. Il devait être absent au moins quinze jours. Il avait lui-même, informé Gérard et Renaud de ce fait. Les dernières paroles, en les quittant, avait été celles-ci : " Messieurs, continuez vigoureusement l'œuvre de l'émancipation. Parlez fortement à l'imagination et au cœur du peuple, si vous voulez réussir. A mon retour nous aviserons."

Cette nouvelle fut un rayonnement pour Renaud. Il se dit : Voici la circonstance ou jamais. Dois-je aller tout droit chez elle, sans préambule, sans commentaires, ou ne serait-il pas mieux de négocier, c'est-à-dire d'avoir recours aux formalités d'usage, en semblable circonstance. Ne serait-il pas d'une sage politique enfin de ne pas brusquer les choses."

Après avoir réfléchi et examiné la question sous toutes ses faces, il prit une feuille de papier, et écrivit ce qui suit :

" Mademoiselle Blanche,

" Votre père sera absent de chez lui pendant une quinzaine de jours. C'est lui-même qui a bien voulu me faire connaître la certitude de cette absence. Ayant quelque chose de très-secret et de très-important à vous communiquer, j'ose vous prier de me permettre une entrevue chez vous. Je vous prie de plus de croire qu'il ne peut y avoir qu'un motif urgent qui m'autorise a adopter auprès de vous une démarche que semble m'interdire votre position relativement isolée. De cette entrevue dépend la vie ou le malheur pour quelqu'un. Vous le voyez, c'est l'accomplissement d'un acte de pitié que j'ose solliciter de votre part. Vous êtes bonne ; n'est-ce pasque vous allez exaucer non la demande, mais l'instante prière de

" Votre serviteur humble et dévoué,

" Claude Renaud."

Cette lettre écrite, il la plia, la scella, puis il sortit de son bureau et prit la direction de chez lui, vers la Montagne.

Chemin faisant il se disait : " Si ma demande est acceptée, il ne convient pas que j'aille chez elle en plein jour, en plein soleil : ce serait prosaïque et trivial. Elle me trouvera de mauvais goût. J'irai à la brune.

" Tant pis si je suis vu.

" Il y aura alors deux manières de m'interpréter: ou que je suis un cousin, ou que je suis un personnage mystérieux. Mais, que me fait tout cela ? Pourvu que j'arrive au but, peu m'importe. Si je ne suis pas vu, tant mieux. Dans le premier comme dans le second cas, je veux lui dire toute mon âme ! "

Renaud, arrivé chez lui, appela son vieux serviteur.

— Père Pierre, dit-il, voici une lettre que vous remettrez, rue St. Urbain, No. .. Vous attendrez; on devra vous donner une réponse. Allez maintenant, et de la diligence.

— Oui M. Renaud.

Et le vieux serviteur sortit.

Une demie heure après, père Pierre remettait à Renaud le billet suivant :

" Monsieur,

" L'entière confiance que mon père repose en vous, et les compliments flatteurs qu'il m'a très-souvent faits sur votre compte semblent m'indiquer suffisamment la ligne de conduite que j'ai à tenir dans le moment. Je serai donc heureuse de vous recevoir chez moi au moment et à l'heure que vous indiquera votre délicatesse. Veuillez détruire cette note immédiatement après l'avoir lue. Ne sachant pas encore la qualité que je dois prendre vis-à-vis vous, vous me permettrez de me souscrire tout simplement,

" Blanche Lacroix. "

Le billet lu, Renaud se dirigea vers son secrétaire, remit le document précieux sous clef, et se dit : " Maintenant, je crois en la grâce divine. Ma foi dans une bonté suprême sera inébranlable dans l'avenir. Je te temercie, Blanche ! tu m'a compris. Tu ne

pouvais en agir autrement, du reste. Est-ce que l'attraction des âmes n'existe pas ? "

Trois heures plus tard, c'est-à-dire à l'heure où le soleil de juillet disparait derrière la Montagne de Montréal, et où les premières teintes de l'ombre descendent vaguement au milieu des arbres qui en tapissent le déclin, à cette heure là, disons-nous, Renaud frappait discrètement à la porte principale de la maison de M. Lacroix.

Quelqu'un ouvrit. C'était Blanche.

Elle s'inclina. Renaud s'inclina plus profondément.

— Monsieur, veuillez passer de ce côté-ci. Le jeune homme entra dans l'appartement que nous connaissons déjà. La jeune fille s'asseya sur un sofa ; Renaud déposa son chapeau quelque part, et prit siége prés d'une table à une légère distance de Blanche.

— M. Renaud, dit-elle, vous êtes d'une exactitude digne d'éloge.

— Je vous demande pardon de ne pas être venu plus tôt. Une besogne très-inopportune, et que je n'ai pu éviter, m'a retenu à mon bureau professionnel. Je vous prie de m'excuser et pour le retard et pour l'heure avancée.

— Tout est dans l'ordre, mais je suis anxieuse, M. Renaud, de connaître le motif si urgent de votre visite.

— Je crois vous avoir dit qu'il s'agit d'une affaire secrète et importante.

— Vous m'écrivez de plus que de votre visite dépend la vie ou le malheur de quelqu'un, n'est-ce pas ?

Un sourire presqu'imperceptible effleura les lèvres roses de la jeune fille.

— C'est cela même, balbutia Renaud.

— Cela m'intrigue beaucoup, monsieur. Et ce quelqu'un est une personne de votre connaissance, bien entendu. Est-ce une jeune dame ? est-ce une jeune fille ? De qui enfin voulez-vous me parler ?

— Mademoiselle Blanche . . . Pardon ! si . . .

— Mais, continuez ; il n'y a pas de mal à dire " Mademoiselle Blanche. "

— Mademoiselle Blanche, alors, puisque vous voulez bien me concéder ce droit, je viens vous parler des tortures morales créées par une apparition ! . . .

— Mais, est-ce qu'il existe encore des revenants ? moi qui poussais l'incrédulité jusqu'à n'y pas y croire.

— Pas plus que vous, je ne crois aux apparitions, dans le sens que l'on attache généralement à ce mot.

— Allons ! veuillez être compréhensible, je ne saisis pas votre pensée.

Renaud se recueillit, passa sa main sur son front à deux reprises, comme s'il eut voulu refouler le sang qui commençait à affluer à ses tempes.

— Mademoiselle, vous savez que la partie de la rue St. Urbain qui s'étend de la rue Sherbrooke à l'Hotel-Dieu est bordée de villas, de vergers, de bosquets.

— C'est en effet un des beaux endroits de la ville.

— Vous savez qu'au nombre de ces villas en est une qui porte le No. . . .

— Oui c'est le toit qui nous abrite ; c'est la maison de mon père.

— Près de la maison de votre père, n'y a-t-il pas quelque part comme une oasis de feuillage ? et, au milieu de cette oasis, un banc de bois enlacé par des lierres ?

— C'est cela ; mais comment connaissez-vous ces menus détails, vous qui n'êtes venu ici qu'une fois, et qui n'avez paru porter attention qu'à des objets d'une nature grave ?

Blanche sourit de nouveau ; mais cette fois d'une manière plus accentuée.

— Savez-vous qu'il arrive qu'une jeune fille, vêtue généralement de blanc, s'assied quelques fois sur cé banc, et que là elle chante plaintivement en s'accompagnant d'une mandoline ?

— Est-ce là une apparition, croyez-vous ? fit la jeune fille en baissant timidement la vue ?

— Je ne le sais pas précisément ; car la réalité est quelques

fois si loin du possible qu'on la prendrait volontiers pour du rêve, pour une illusion des yeux, ou pour une aberration de l'esprit.

Blanche ne répondit pas.

— Par une soirée chaude et balsamique du mois de juin dernier, quelqu'un qui avait l'air d'un rêveur ou d'un penseur, passa par ici. Il humait les suaves exhalaisons flottant dans l'air ; il écoutait les bruissements légers que font les rameaux des arbres caressés par les brises. Arrivé près d'une des villas dont je viens de vous parler, il entendit quelques sonorités, évidemment celles produites par un instrument de musique. Il s'arrêta. Une voix d'une suave limpidité fit bientôt entendre un chant d'une mélancholique et douce harmonie. Le promeneur s'avança de quelques pas, puis demi blotti derrière un arbre, il put entrevoir une jeune fille demi-cachée sous la feuillée. Savez-vous le nom de cette chanteuse, de cette musicienne sous la feuillée.

Blanche ne répondit pas. Elle froissait quelque chose entre ses doigts, probablement un pan de son vêtement. Un incarnat velouté s'était répandu graduellement sur sa figure.

— Après avoir cessé de chanter cette mélodie du soir, continua Renaud, elle laissa choir l'instrument, s'accouda sur un de ses genoux, et inclina son front dans l'une de ses mains. Que signifiait ce chant dans cet endroit ? cette mandoline roulant par terre ? ce front de vierge incliné ? cette harmonie langoureusement sympathique ?

Blanche leva la vue, regarda quelque chose quelque part, d'une manière fugitive, et alla s'asseoir près de la croisée. A cette croisée étaient suspendues des draperies brodées d'une exquise transparence. Elle se voila à demi à l'aide de ces légères tentures. Renaud se leva, et se tenant respectueusement debout près de la jeune fille.

— Mademoiselle, continua-t-il, cette apparition résolvait palpablement le problême idéal de la beauté rêvé par l'âme des poëtes. Le détail échappait à l'analyse, mais l'ensemble s'offrait sous la forme visible d'une créature angélique. Soulevé par un souffle de vent, un pan de sa mantille se replia, et laissa, dénudée, une épaule de cette belle rêveuse. Savez-vous ce que ressentit cet

homme, en présence de cet éblouissement ? Il se sentit brûlé par la fièvre ! Pour un instant, il pensa qu'il allait crouler dans le vertige. Un oiseau agita une feuille au-dessus de cette belle rêveuse, elle tressaillit, s'aperçut que son épaule était découverte, et retira le pan de la mantille.

L'éblouissement cessa d'être insupportable.

— Mademoiselle, savez-vous maintenant ce que j'entends par les tortures morales d'une apparition ?

— M. Renaud, je vous prie, ne continuez pas ce genre de révélation. Cela me fait peur.

— Mademoiselle, je vous prie moi aussi, laissez-moi entr'ouvrir ces voiles trop légers du reste pour vous cacher.

Renaud entr'ouvrit doucement ces voiles, et une figure s'en dégagea humide d'ivresse et de rayonnement.

— Mademoiselle, continua Renaud, ces révélations ne peuvent vous faire peur ; elles ne peuvent que vous porter au repentir d'être si belle ; car c'est vous qui étiez là.

— M. Renaud, pardon !... je vous prie !... de grâce !...

— L'homme qui était là, savez-vous quel il est ? c'est moi, moi qui ne puis vous pardonner les tortures que votre souvenir, ou plutôt que votre nom inflige sans cesse à mon âme.

— Vous êtes un galant homme ! vous êtes l'ami de mon père ! ne torturez pas, vous non plus, le cœur d'une jeune fille seule qui vous estime...

— Mademoiselle Blanche, moi je ne vous estime pas !...

— Monsieur, je suis bien malheureuse de ne pas être estimée de vous ; mais que vous ai-je fait pour ne pas mériter une toute petite place dans votre estime ?

— Je vous le répète, dit Renaud, en saisissant une des mains de la jeune fille, et en inclinant un de ces genoux sur le parquet, je ne vous estime pas !... mais je vous aime ! moi, Claude Renaud !... moi, l'ami de votre père !... Pour vous, je descendrais dans le bagne, dans le cachot, dans le sépulcre ! Pour vous, je monterais au pilori comme on monte sur un trône, je monterais à l'échafaud comme on s'envole vers le ciel !

Le jeune homme s'interrompit.

Quelques larmes silencieuses coulérent le long des joues de Blanche.

— Monsieur Renaud, reprit la jeune fille, presque suppliante, pourquoi profaner d'aussi nobles idées? de si généreux sentiments? Vous vous faites illusion!... votre bon sens vous fait défaut!... soyez raisonnable!...

— Mademoiselle Blanche, vous ne savez pas ce que vous êtes. Il est bon de vous le révéler: vous êtes la sainte vertu ayant des ailes! vous êtes la naïve beauté ayant une étoile au front! vous êtes la candide pudeur ayant un vêtement de rayons! vous êtes!... Blanche!...

— Monsieur Renaud!...

Les regards se confondirent, les figures se rapprochèrent peu à peu... les bouches s'effleurèrent!...

Un baiser chaste et pieux comme une bonne pensée venait de sceller le contrat d'un amour éternel!

LIVRE SECOND.

I.

Jules Gérard publiait dans son journal, au mois d'août 1837, une série d'articles dédiés aux classes populaires. Ces écrits avaient été suggérés au journaliste par Renaud.

— Gérard, avait dit ce dernier, si tu veux que le peuple nous suive d'une manière déterminée, et nous seconde puissamment, il faut que tu lui fasse connaitre le pays qu'il habite. Il faut que tu lui prépares son histoire, une histoire ou se trouve sommairement burinée la noble physionomie du peuple canadien.

Voici la marche que je prends la liberté de te suggérer : 1o. D'où vient cette race que l'on peut appeler le peuple canndien proprement dit ? 2o. Quelles ont été les phases spéciales de son existence ? 3o. Quelle est sa condition politique et sociale actuelle ? 4o. Ses intérêts sont-ils compatibles avec l'indépendance, et doit-il tendre de toutes ses forces vers ce but ?

Gérard avait répondu :

— Je partage pleinement ton opinion. Je pense de plus que le moyen de combattre victorieusement les intérêts hostiles coalisés contre notre patrie bien-aimée, c'est de faire un appel à la conscience du peuple.

Pour cela, il faut que quelqu'un descende dans cette conscience, la torche à la main ! Il faut secouer un peu cette grande âme des peuples lorsqu'elle sommeille trop longtemps. Alors, il est bon de faire usage du langage suivant : " O sainte énergie du peuple ! ô robuste volonté de la foule, où êtes-vous ? Est-ce que la patrie n'est pas agenouillée suppliante devant vous ? Toi, vieux peuple ! vieux cœur d'où déborde le dévouement, que fais-tu ? Serais-tu enchaîné quelque part ? Es-tu descendu dans la mort ? Mais non, tu n'es pas mort : la mort des peuples n'existe pas. Tu n'es pas enchaîné non plus : quelle force au monde peut lier l'effort des nationalités ! "

— Très-bien ! très-bien ! Il faut parler à l'imagination du peuple un langage figuré, dit Renaud. Il n'y a que les orateurs et les écrivains politiques convaincus de cette vérité qui savent arriver jusqu'au peuple, se l'incorporer par conséquent, et le diriger ensuite.

La foule aime ce qui est orageux comme elle. Elle aime à onduler au souffle d'une parole hardie. Chose singulière à dire ! la multitude qui est si avide de liberté est aussi avide d'un certain despotisme : le double despotisme d'une plume habile et d'une parole éloquente. Sublime despotisme, du reste, qui, bien dirigé, est, de sa nature, le plus puissant engin de civilisation, de progrès et de moralisation.

II.

Voici une portion du travail de M. Gérard, divisé en articles, et tel que publié dans son journal :

LE PASSE, LE PRESENT ET L'AVENIR DU PEUPLE CANADIEN.

Avant propos.

Le principal but que nous nous proposons, en essayant de traiter le sujet qui précède, n'est pas d'écrire l'histoire du Canada proprement dite. Nous ne voulons qu'en signaler les principales époques à l'admiration et au respect du peuple canadien. Nous ajouterons que nous n'écrivons pas pour les hommes qui sont censés connaitre, aussi bien et même mieux que nous, ce qui concerne l'histoire de leur pays.

Nous offrons spécialement notre travail au peuple des campagnes et aux classes ouvrières des villes.

Nous voulons parler de notre pays pour le faire aimer.

Nous voulons le décrire pour démontrer que ses enfants doivent s'y attacher.

Nous voulons dévoiler ses misères dans le passé, et ses afflictions dans le présent, pour pourvoir, dans la mesure de notre patriotisme, à sa protection et à sa défense.

III.

En 1435, un enfant naquit à Gênes. Le père étant pauvre, l'enfant apprit à lire, on ne sait trop comment. Il apprit de plus la géographie. Il entra dans la carrière périlleuse de la marine, à 14 ans. De cette époque de sa vie jusqu'à ce qu'il soit devenu homme, l'ombre se fait autour de son existence.

Que fait-il ? où va-t-il ? qu'apprend-il ?

Triple mystère !

Il surgit tout-à-coup, combattant sous Jean d'Anjou, dans la guerre de Naples, puis plus tard sous Louis XI. En 1477, on le voit avec quelques navigateurs portugais, parcourir les côtes de la Guinée et de l'Islande. Vers cette époque, il conçoit l'idée d'atteindre les Indes en cinglant droit à l'Ouest Devançant Copernic, il s'était convaincu que la terre est un globe. Cet homme du hasard, cet aventurier superbe commençait le démolissement du système de Ptolémée. Dévoré du désir de tenter sa gigantesque entreprise, il demande du secours à Jean II, roi du Portugal.

Il est refusé.

Il se dirige du côté de la cour d'Espagne. Ferdinand et Isabelle le qualifient d'hérésiarque.

Le génie étant patient et convaincu, cet homme ne s'impatiente pas.

Il persiste, il sollicite, il s'humilie, il prie. Enfin, plutôt pour se débarrasser de ses tenaces importunités, que dans tout autre but, on lui accorde trois petits vaisseaux dont deux sans pont.

Savez-vous ce que voulait cet homme ? L'enfant génois ayant appris à lire et ayant appris la géographie, une fois devenu grand, s'était pénétré de l'idée qu'il n'est pas absurde pour un homme seul de combattre l'Océan.

Avec cette colossale conviction, la proue de ses vaisseaux allait bientôt labourer les rivages du Nouveau-Monde. Cet enfant né à Gênes en 1435, d'un homme du peuple, devait être plus tard Christophe Colomb !

IV.

Quarante deux ans après la découverte de l'Amérique, un navigateur de St. Malo, du nom de Jacques Cartier, obéissant aux ordres de son souverain, François Ier, se dirigeait, lui aussi, du côté de l'Amérique.

Au printemps de 1534, il pénétrait dans le Détroit de Belle-Ile, et bientôt après, prenait possession, au nom de la France, d'un immense pays couvert de forêts. Christophe Colomb avait découvert un monde, l'autre s'emparait d'une contrée encore sauvage, mais qui, plus tard, devait être la patrie canadienne. Ce fut à cette époque que notre ancienne mère-patrie jeta, sur les bords du fleuve St. Laurent, le premier noyau d'une colonie française.

V.

Plus de trois siècles se sont écoulés depuis cette date.

Bien des événements ont marqué le cours de cette période historique.

S'il était maintenant permis au navigateur de St. Malo de sortir de son sépulcre, et de voir les progrès qui se sont réalisés sur la terre qu'il découvrit, il est fort probable qu'il ne pourrait se convaincre que ce sont bien là les immenses forêts de la Nouvelle-France.

Jetons un coup d'œil rapide sur les faits accomplis, et qu'il nous soit permis de dérouler les principales péripéties qui ont signalé l'existence de cette poignée de pioniers français confiés par la Providence à un coin de la grande terre américaine.

VI.

1534–1543. — Le premier voyage transatlantique de Jacques Cartier fut signalé par la découverte du St. Laurent.

La seconde expédition se composait d'une escadre portant 110 hommes.

Jacques Cartier remonta le fleuve, cette fois, à une distance de

plus de deux cents lieues de l'Océan, et s'arrêta à une île, aujourd'hui l'Ile d'Orléans. Il s'aboucha avec les naturels du pays qui le reçurent cordialement. Il prit ses quartiers d'hiver dans la rivière St. Charles qu'il nomma Ste. Croix, dans le voisinage de la bourgade Stadaconé (Québec).

Le 29 Septembre, il mit à la voile, et poussa la reconnaissance du fleuve jusqu'à Hochelaga (Montréal).

Les sauvages de cette dernière bourgade, à l'instar de ceux de Stadaconé, l'accueillirent d'une manière également favorable.

Son expédition à Hochelaga terminée, Cartier retourna à la rivière St. Charles.

Malgré les procédés bienveillants des sauvages, il comprit néanmoins qu'il serait sage de parer à toutes les éventualités possibles. Il fortifia ses vaisseaux du mieux qu'il put, à l'aide d'un mur circulaire de palissades. Ses canons complèteraient ses moyens de défense dans un cas d'attaque.

Mais un ennemi bien autrement puissant que l'indien du désert l'attendait.

Dès le mois de décembre, le scorbut commença à sévir avec une extrême violence parmi ses hommes.

La petite colonie ne fut pas à un pouce d'une destruction complète par le terrible fléau. Cartier lui même en fut atteint. Vingt-six personnes moururent. Fnfin, un remède que lui indiqua un sauvage, joint aux rayons vivifiants du soleil d'avril ramena la santé à bord des vaisseaux de Jacques Cartier.

Le 16 mai, il mit à la voile pour la France, abandonnant un de ses vaisseaux faute d'hommes pour le manœvrer.

Il trouva la France aux prises avec Charles-Quint.

Jusqu'en 1540, les occupations de l'extérieur forcèrent le gouvernement français à ajourner la colonisation des terres découvertes en Amérique.

En 1541, on voit Cartier traverser de nouveau l'Atlantique avec le titre de capitaine-général.

Il jeta l'ancre à trois lieues de Québec, dans l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge.

Un des hommes qui avaient plaidé le plus éloquemment la cause de la colonisation du Canada, était un certain seigneur de Roberval, François de la Roque. François Ier qui tenait en haute estime M. de la Roque, pour sa bravoure et sa fidélité, lui confia, en 1542, trois vaisseaux portant 200 personnes des deux sexes. Les vaisseaux de ce dernier rencontrèrent ceux de Cartier à St. Jean de Terreneuve, retournant en France. L'attitude menaçante des sauvages, et le manque de secours opportuns avaient engagé les colons et leur chef dans cette détermination.

Cartier, pour des motifs dont l'histoire ne donne pas le secret, ne voulut pas retourner sur ses pas, et accompagner le gouverneur qui continua jusqu'au Cap-Rouge. Ces hardis pioniers devaient payer, eux aussi, leur [illegible] l'inclémence du climat. Plus de 50 moururent pendant l'hiver.

En 1543, la guerre s'étant de nouveau allumée entre François Ier et Charles-Quint, Monsieur de la Roque fut rappelé, afin de pouvoir être utile au roi en Picardie, pays qui allait devenir le théâtre de la lutte, et où Monsieur de la Roque exerçait une très grande influence personnelle. La colonie entière, d'après les suppositions les plus vraisemblables, aurait aussi fait voile pour la France.

Ainsi finit la première tentative de notre ancienne mère-patrie de coloniser cette partie de l'Amérique que nous habitons.

De ces commencements de notre histoire se dégage la grande figure de Jacques Cartier. En effet, est-ce que l'imagination ne suit pas avec intérêt et émotion ce sublime aventurier dirigeant ses vaisseaux à travers les périls de l'Océan, cotoyant les côtes désolées du Labrador, longeant Terreneuve et les Iles de la Magdeleine ? Il lui faut compter avec la périlleuse navigation du golfe St. Laurent, avec les brumes qui enveloppent sa frêle embarcation et qui lui masquent les écueils ; mais il y a quelque chose qui voit clair dans la brume, dans la bourasque, c'est l'œil du génie. Il s'aventure lui, presque seul au milieu du désert du nouveau monde, au milieu des tribus barbares. D'un moment à l'autre, la flèche ou le casse tête de l'indien farouche peut l'atteindre, son vaisseau peut être saisi et brûlé, et lui torturé de la

manière la plus horrible. Il comprend tout cela ; mais ne comprend-il pas aussi qu'il n'est qu'un instrument dans les mains de Dieu ? et que cette main le protége !

VII.

1534–1603. — En 1549, sous le règne de Henri II, Roberval tenta une nouvelle expédition au Canada. Mais, fut-il massacré par les sauvages ? périt-il dans une tempête ? On n'en entendit jamais parler, et nul ne saurait pénétrer le mystère de cette calamité. Ce malheur fit abandonner à la France, pendant plusieurs années, toute idée de poursuivre l'implentation d'une colonie française en Canada.

On tourna les yeux du côté du Brésil, de la Floride et de la Caroline.

Du reste, la France ne s'occupait guères, à cette époque néfaste, de la question des colonies. Elle s'épuisait dans des conflits avec l'Espagne. Les guerres de religion rendues si horriblement célèbres par le massacre de la St. Barthélemi, et qui expirèrent avec le traité de Vervins, ajoutaient aussi leur contingent d'horreurs et de calamité à cette douloureuse période historique de la France. Tandis que le fanatisme des guerres se disputaient les lambeaux de la patrie française, des navigateurs normands, basques et bretons n'en continuaient pas moins la pêche sur les bancs de Terreneuve, et même jusque dans le Golfe St. Laurent. Des trafiquants de fourrure poussaient aussi leurs voyages et leurs découvertes jusqu'au dessus de Québec même.

C'est à cette fièvre de commerce et à l'esprit d'aventure de ces pêcheurs et de ces trafiquants que nous sommes principalement redevables de ces établissements que nous verrons bientôt prendre un certain développement en Canada et en Acadie.

En 1598, le marquis de la Roche obtint de Henri IV le titre de Lieutenant-général du Canada, de l'Acadie et des pays adjacents. Il partit avec 60 hommes, composés, en grande partie, de repris de justice qu'il déposa dans l'Ile de Sable, puis il continua sa route jusqu'en Acadie. En revenant, il fut surpris par la tempête qui le chassa jusque sur les côtes de France.

Cinq ans plus tard, on ne trouva plus que douze de ces hommes. Les autres étaient morts d'épuisement. Ceux qui survivaient étaient vêtus de peau de loup-marin, et avaient une apparence repoussante et farouche.

Le marquis de la Roche perdu de fortune, accablé de revers, et désespérant de donner jamais suite à ses projets de colonisation, descendit au tombeau lentement, ruiné par le chagrin.

II.

1603–1613. — L'établissement permanent de la Nouvelle-France date de l'époque où nous en sommes actuellement arrivé.

L'Espagne faisant tout en son pouvoir pour donner de l'extension à sa marine, l'Angleterre persistant à se consolider dans la Floride, la France ne crut pas devoir rester inactive dans ce mouvement. Plus que jamais, elle songea à avoir un pied à terre en Amérique. Elle s'était retrempé, du reste, par l'ascension de Henri IV sur le trône. Il est néanmoins digne de remarque que la Nouvelle-France ne fut encore pendant plusieurs années qu'une proie offerte à la spéculation de compagnies puissantes.

Pontgravé, un des marchands les plus considérables de St. Malo, et homme d'action par dessus tout, conçut le plan gigantesque de s'accaparer tout le commerce de fourrure sur les nouvelles terres du roi. Il lui fut facile de succéder dans tous les pouvoirs de M. de la Roche ; et pour mettre son idée plus effectivement à exécution, il jeta les yeux sur un monsieur Chauvin, très-puissant à la cour. Mais ce dernier mourut après avoir débarqué, à Tadoussac, une douzaine de colons qui, eux-mêmes seraient mort d'inanition, sans le secours des sauvages.

En 1603, le commandeur de Chaste, accompagné de Samuel de Champlain, fit un nouveau voyage au Canada, et remonta le fleuve St. Laurent jusqu'au Sault St. Louis. Il prépara une relation exacte de son expédition, plus, une carte géographique des lieux qu'il avait visités.

Monsieur le commandeur de Chaste étant mort, monsieur de Monts lui succéda avec privilége exclusif de faire la traite depuis Terreneuve jusqu'au 50e degré de latitude Nord.

Les Huguenots eurent aussi le droit de se fixer dans la Nouvelle-France ; mais il fut arrêté que les sauvages seraient instruits dans la religion romaine. Champlain et Jean de Poutrincourt s'embarquèrent, en mars 1604, sur quatre vaisseaux chargés d'émigrants des deux religions, en destination pour l'Acadie, dont le climat était préféré à celui du Canada.

L'on jeta l'ancre dans un endroit que l'on appela Port-Royal. Ce fut le chef-lieu de l'Acadie pendant tout le temps de la domination française.

L'hiver suivant, trente-six personnes moururent du scorbut. Au printemps, Pontgravé arriva d'Europe avec quarante nouveaux colons.

L'homme qui contribua le plus puissamment à donner l'élan aux premiers établissements acadiens fut le célèbre Lescarbot. Il fit construire un moulin, ouvrit des chemins, et dirigea l'œuvre du défrichement d'une manière aussi intelligente que productive de bons résultats. Les travaux de Lescarbot furent secondés par de nouveaux renforts qui lui arrivèrent avec Poutrincourt, lequel avait eu l'habileté et la bonne fortune de s'adjoindre deux riches marchands de Dieppe, nommés Desjardins et Duquêne.

Ce fut dans cette même année que Henri IV fut assassiné.

Marie de Médicis, conjointement avec son ministre Consini, ne tarda pas à forcer Poutrincourt à recevoir les Jésuites dans sa petite colonie, ce qui amena pour résultat que tous les associés huguenots de ce dernier se retirèrent de l'entreprise. Ce fut une période de conflits dont le récit serait ici fastidieux, mais qui parut néanmoins réagir sur tous les établissements acadiens d'une manière très-défavorable.

Enfin, ces jésuites, étant la cause probablement involontaire de toutes ces perturbations consentirent, en définitive, à aller se fixer sur les bords de la rivière Pénobscot (Pentagoët), et commencèrent un établissement qu'ils nommèrent St. Sauveur.

Un nouvel orage devait bientôt fondre sur la petite colonie et la disperser.

Voici ce qui donna lieu à cette catastrophe.

L'Angleterre réclamait comme sien une grande étendue du sol de l'Acadie ; la France, au contraire, prétendait être chez elle, en descendant vers le Sud jusqu'au 40e degré. Avec ces prétentions de l'Angleterre, l'établissement des jésuites sur la rivière Pénobscot devenait donc un empiètement.

Bientôt après un certain capitaine anglais, nommé Argall, venant de la Virginie, marcha sur l'établissement dont nous venons de parler, et le détruisit de fond en comble. Un jésuite, le Rév. père Gilbert fut tué dans cette affaire. Les anglais se dirigèrent ensuite vers Port-Royal qu'ils trouvèrent inhabité, presque tous les habitants de la place étant occupés à leurs travaux de champs. Argall rasa Port-Royal par l'incendie. Ce désastre, d'autant plus accablant qu'il était plus inoppiné, jeta le découragement et la consternation parmi les colons. Privés de tout secours, et ravagés par la guerre, ils se réfugièrent, les uns parmi les sauvages, d'autres dans les bois, d'autres enfin se dirigèrent du côté de l'établissement que Champlain avait fondé sur le St. Laurent.

Poutrincourt, ruiné et désespéré, abandonna pour jamais l'Amérique.

(La seconde livraison paraitra prochainement.)

IX.

1608-1628.—M. de Monts qui ne s'était guères occupé des affaires du Canada depuis qu'il s'était vu enlever le monopole de la traite, ayant été réinstallé dans ses priviléges, en 1608, équipa deux vaisseaux avec le secours de ses anciens associés, au commandement desquels il préposa Champlain.

Le 3 juillet de la même année, le lieutenant de M. de Monts débarqua sur l'emplacement actuel de la Basse-Ville, à Québec, et commença bientôt l'œuvre du défrichement, après s'être préalablement fortifié.

Champlain organisa une discipline ferme et énergique, ce qui mécontenta plusieurs colons. A la tête des mécontents se trouvait un serrurier normand nommé Jean Duval. Ce dernier forma le plan diabolique de se débarrasser du chef de la colonie en l'assassinant. Mais un des conspirateurs dénonça le complot quelque temps avant son exécution. Duval fut jugé et condamné à mort.

Champlain trouva le Canada habité par des races de sauvages autres que celles qui le peuplaient, lors des voyages de Jacques Cartier. Les bourgades Stadaconé et Hochelaga n'existaient plus. Les Iroquois avaient refoulé et pourchassé les anciennes tribus. Ces peuples du désert accoururent au devant de Champlain et lui demandèrent son alliance contre leurs terribles ennemis.

On reproche à Champlain d'avoir acquiescé, d'une manière apparemment précipitée, à une alliance aussi compromettante.

La première bataille que Champlain livra aux Iroquois, eut lieu le 29 juillet 1609, sur les bords du lac auquel il donna son nom. Ces barbares passèrent la nuit qui précéda le combat à danser, à chanter et à se provoquer, un peu à la manière des héros d'Homère. La première décharge de nos armes les saisit d'épouvante et les dispersa. Deux des chefs Iroquois, ainsi que plusieurs autres combattants tombèrent frappés par nos balles.

L'année suivante eut lieu une nouvelle campagne contre les Iroquois. Le combat se livra à l'embouchure de la rivière Richelieu. Ils furent également repoussés.

X.

Le gouvernement qui succéda à celui de Henri IV ayant accepté comme bâse de sa politique, quant au Canada, la libre concurrence dans le commerce de la traite des fourrures, M. de Monts se vit bientôt obligé à abandonner, faute de moyens, la continuation de ses projets. Mais on reconnut bientôt la nécessité de modifier cette politique, et le Comte de Soissons se fut bientôt nommé lieutenant-général, à la place de M. de Monts. Ce dernier choisit Champlain pour son lieutenant, par lettres en date du mois d'octobre 1612.

Le premier acte que fit Champlain dans sa nouvelle administration fut de commencer les défrichements dans les environs de Montréal, et de construire un petit fort afin de protéger le comptoir de la compagnie.

Champlain fut le premier européen qui ait pénétré jusqu'au lac Ontario.

Ce fut en 1620 qu'il fit construire le château St. Louis, sur la cime du Cap, à Québec, fameux pour avoir servi de résidence à nos gouverneurs jusqu'à 1834. C'est aussi vers cette année 1620 que les Récollets fondèrent un couvent de leur ordre sur la rivière St. Charles.

En 1628, le soc de la charrue déchira le sol du Canada, pour la première fois, et les deux premiers cultivateurs dont les anciennes annales nous aient gardé les noms sont les nommés Hebert et Couillard. Jusque là, on s'était occupé exclusivement de la traite avec les sauvages.

En 1625, des Jésuites arrivèrent en Canada sous la protection du duc de Vantardour.

Dans l'opinion de Champlain, les secours religieux étaient certes très-utiles, mais la colonie française du Canada avait besoin, avant tout, pour se maintenir, de colons et de soldats.

Richelieu qui était alors le vrai souverain de la France, comprenait ce besoin, mais ne pouvant y pourvoir d'une manière suffisamment efficace, vû les difficultés au milieu desquelles il se trouvait submergé, conçut l'idée de remettre l'avenir et la défense

de la Nouvelle-France entre les mains d'une Compagnie puissante, connue sous le nom de " Compagnie des Cent Associés."

XI.

1613–1632. — Cette Compagnie fut investie d'un pouvoir presqu'illimité. Elle avait le droit de faire la guerre et la paix, et le contrôle absolu du commerce lui était départi, moins, toutefois, la pêche de la baleine et de la morue. De plus, le gouvernement lui fit présent de deux gros vaisseaux. De son côté, elle s'engageait à pourvoir la colonie d'ouvriers, dans les différentes branches d'industrie élémentaire. L'émigration catholique romaine devait, seule, composer ce chiffre.

La nouvelle Compagnie fut placée sous la direction de Roquemont, l'un des associés.

La guerre s'étant, sur ces entrefaites, allumée entre l'Angleterre et la France, c'est-à dire entre Richelieu et Buckingham, on ne tarda pas à porter le théâtre des hostilités jusque sur le sol de l'Amérique même.

Un certain Chevalier Alexander, secondé par un calviniste français, natif de Dieppe, David Kirtk, sortirent des ports de l'Angleterre avec une flotte de 18 vaisseaux, ayant instruction de fondre, simultanément, sur tous les établissements français, en Amérique. Kirtk détruisit dans le Golfe St. Laurent, et à Tadoussac, tous les petits bâtiments français qu'il rencontra, mais n'osa pas faire le siége de Québec, bien qu'il eût sommé Champlain de se rendre. Si Kirtk se fut même présenté devant la place, la capitulation devenait inévitable, car il n'y avait pas 50 livres de poudre dans nos magasins. Il rencontra Roquemont dans le Golfe, qui, loin de vouloir éviter le combat, sembla même le chercher. Les vaisseaux de ce dernier pesamment chargés, et manœuvrant difficilement, furent saisis, ainsi que tous les colons et les provisions qu'ils contenaient. La faute grossière de Roquemont transforma ce qui devait être un secours puissant et une cause de triomphe pour la Colonie, en un désastre sans honneur et sans gloire pour la France.

La nouvelle de cette défaite parvint bientôt jusqu'à Québec, et elle y répandit le plus grand deuil. L'on y passa l'hiver dans la plus affreuse disette. Au printemps suivant parurent, derrière la Pointe-Lévis, quelques vaisseaux ; mais le pavillon qui flottait à leurs mats était le pavillon ennemi. Cette fois, cet ennemi fut reçu en libérateur.

La ville capitula le 29 juillet 1629. Cependant, l'occupation étrangère ne fut pas de longue durée. Les difficultés, entre la France et l'Angleterre s'étant aplanies en Europe, il fut résolu en vertu du traité de St. Germain en Laye, signé en mars 1632, que l'Angleterre abandonnait toutes ses prétentions sur le territoire de la Nouvelle-France.

L'extrême habileté de Richelieu avait amené l'Angleterre à cet acte d'abnégation relative.

XII.

1632-1663.—L'année 1635 est une époque mémorable de notre histoire. Le Jésuite de Rohant fonde le Collége de Québec.

Ce fut aussi dans cette même année que mourut Champlain.

Cet intrépide navigateur peut-être considéré, ou plutôt doit être considéré comme le véritable fondateur de la Nouvelle-France, Pendant près de 30 ans, on le voit employer toute son énergie, à l'œuvre de la colonisation de notre pays. Il traverse l'océan plus de vingt fois, tantôt pour plaider la cause de nos intérêts, à Paris, tantôt pour protéger la colonie naissante contre l'invasion des barbares.

Champlain était un homme d'action, de jugement et d'une intrépidité chevaleresque. Attaché à son œuvre, son nom devient immortel.

M. de Montmagny lui succéda.

C'est de l'année 1641 que date la fondation de Québec.

Les commencements de l'administration de M. d'Aillebout furent marqués par les massacres de la bourgade St. Joseph par les Iroquois, sur les bords du lac Huron. Le père Daniel, missionnaire de ces barbares, trouve aussi la mort dans cet horrible

carnage. Quelques mois après, les P. P. Brébœuf et Lallemant furent tués sous des circonstances analogues, au sac de la bourgade St. Louis.

M. d'Aillebout ne put presque rien faire pour la malheureuse nation Huronne, et il lui fallut assister, impuissant, à son massacre et à son expulsion par les féroces Iroquois.

M. de Lauzon prit les reines du gouvernement de la colonie. Ce qui distingua particulièrement l'existence de son administration fut le traité de paix qu'il conclut avec les Iroquois, en 1654.

L'histoire de la colonie nous dépeint ce gouverneur sous les couleurs les moins enviables. On lui reproche, surtout, un caractère manquant de ressort et d'énergie.

Après lui vint M. le vicomte d'Argenson qui arriva en Canada en 1658.

Dans l'année 1660, dix-sept colons, et une cinquantaine de sauvages Algonquins, à la tête desquels se trouvait un certain Daulac, furent attaqués par les Iroquois, au nombre de 600, au Long-Sault. Les nôtres s'étaient retranchés dans un mauvais fort en palissades. Daulac tint ferme pendant dix jours. Enfin, écrasé par le nombre, il fut massacré lui et les siens. Les Iroquois perdirent un grand nombre de combattants, et ils furent tellement épouvantés d'une résistance si vigoureuse, qu'ils abandonnèrent le dessein d'aller attaquer Québec, ce qui était le but principal de leur expédition.

Nous sommes heureux de signaler, de nouveau, à l'admiration du pays ce trait de bravoure héroique de Daulac et de ses compagnons d'armes. Certains faits accomplis dans le passé deviennent imprescriptibles dans les pages reconnaissantes de l'histoire.

M. d'Avaugour arriva en Canada en 1661.

Sur ses représentations à la cour concernant la fertilité du sol en Canada, et sur la possibilité d'en faire un beau pays, on lui envoya 400 soldats.

Ce fut à peu près vers cette époque que surgirent les premiers conflits entre l'autorité cléricale et le pouvoir civil. L'Evêque

de Pétrée était une nature hautaine et inflexible. D'Avaugour, de son côté, qui était un militaire et un brave qui s'était distingué sur les champs de bataille de la Hongrie, entendait commander, et non obéir. La cause vraie ou supposée de ces conflits, fut la vente de l'eau de vie aux sauvages. Les choses, dans tous les cas, s'enchevêtrèrent de tèlle façon que d'Avaugour et son parti furent excommuniés. Le tout fut porté devant le tribunal du roi qui donna gain de cause à l'Evêque.

D'Avaugour fut remplacé par M. de Mésy.

Le premier de ces deux gouverneurs a incontestablement rendu de grands services à la colonisation de la Nouvelle-France. Il fut un de ceux qui firent comprendre le mieux l'importance qu'il y avait pour le governement français de seconder énergiquement l'œuvre de Jacques Cartier et de Champlain. Les querelles qu'il eut à soutenir avec l'evêque de Pétrée eurent aussi leur avantage, en ce qu'elles firent reconnaître la nécessité de statuer d'une manière définitive sur la sphère de pouvoirs et d'attributions du gouvernement clérical et du gouvernement civil, respectivement.

Avec lui disparait la " Compagnie des Cent Associés " formé par Richelieu.

XIII.

1632-1667.—M. de Mésy fut suggéré à la guberne du Canada par l'évêque lui-même. Ses titres de recommandation étaient surtout sa grande piété. Il s'efforça d'abord de se confier l'estime et la confiance des sauvages. Il développa, dans ses négociations, une dextérité qui surprit tout le monde.

Le Canada comptait à cette époque une population de vingt-cinq mille âmes environ.

En 1664 fut introduit à Québec la coutume de Paris, en vertu d'une ordonnance du roi. Le pays avait été, auparavant, divisé en juridictions diverses, tant en matières criminelles que civiles. Cette organisation avait été surtout l'œuvre de Colbert. Elle

était le reflet du système judiciaire qui régissait alors la plupart des provinces de France.

Le gouvernement civil reposait exclusivement dans la personne des gouverneurs qui n'étaient nullement responsables aux administrés. En un mot, c'était le gouvernement absolu, bon lorsqu'il était administré par un gouverneur honnête et habile, ruineux et détestable lorsqu'il devenait l'apanage de l'inhabileté et de la mauvaise foi. Les gouverneurs, sous la domination française, ne songèrent jamais à former un plan général qui pût pourvoir à l'enseignement. Le soin de l'école était laissé au clergé, et encore n'y avait-il que la ville qui profitât de l'enseignement clérical. La campagne croupissait dans l'ignorance absolue. C'était la singulière époque où il était admis et maintenu qu'il vaut mieux que le peuple soit ignorant plutôt qu'instruit. L'expérience subséquente a fait justice de ce monstrueux préjugé.

XIV.

1663-1682.—En 1664 fut fondé la Compagnie des Indes Occidentales.

A sa demande, le roi nomma le marquis de Tracy vice-roi du Canada. En 1665, ce dernier arrivait à Québec, précédé du régiment de Carignan qui s'était couvert de gloire en Hongrie, en combattant contre les Turcs. Le vaisseau qui portait ce régiment avait aussi à son bord, le célèbre Talon et M. de Courcelles.

Le vice-roi se hâta de faire exécuter des travaux de fortifications sur diffrents point du pays, ce qui contribua pour beaucoup à amener une conclusion pacifique avec la confédération iroquoise. Il demanda le licenciement du régiment de Carignan, ce qui lui fut accordé.

Les Canadiens sont les descendants, en grande partie, de ces vieux soldats de Turenne. Ces hommes qui avait contribué à élever si haut l'honneur des armes françaises allaient, à la manière des citoyens de la grande république romaine, diriger le soc de la charrue, à cette différence près, qu'ils n'allaient pas cultiver la

terre sous le ciel bleu de l'Italie, mais à l'ombre de la forêt du Nouveau-Monde.

Cette population de soldats s'alimentait du sang le plus pur qui coulait dans les veines de la France.

Frontenac succéda à M. de Courcelles.

Mais avant d'aller plus loin, c'est peut-être ici le lieu de rendre hommage au nom de Talon. Ses capacités hors ligne en font une grande figure historique de nos annales. Il n'eut été deplacé sur aucun théâtre. Il avait la science intuitive et diplomatique du philosophe qui démêle, d'avance, les embarras de l'avenir. Il était, pardessus tout, génie pratique, demandant à l'application immédiate, la solution ou l'épreuve de ses théories. Son activité entreprenante, jointe à ses efforts dans la suppression des mal-entendus qui existaient entre les pouvoirs séculier et religieux ont été une des causes déterminantes du salut et du développement de la colonie.

L'année 1670 fut témoin d'une mortalité épouvantable qui sévit contre les populations indiennes et qui résultait de la petite vérole. Ces races disparurent presque complètement du Nord du Canada.

C'est vers cette époque que le Père Chaumonot fonda le village de Lorette à deux lieues de Québec, avec les débris de la race huronne.

Le Comte de Frontenac trouva la colonie dans un état de paix avec toutes les tribus indiennes. Il profita, en homme habile, de cette tranquilité pour promouvoir autant que possible les intérêts que l'on avait confiés à ses soins.

Quoique l'Intendant Talon eut demandé son rappel, il n'en continua pas moins à demeurer encore plusieurs années en Canada.

On comprend facilement que ces deux grands fonctionnaires, entre lesquels il existait, du reste, une parfaite entente, combinèrent entr'eux les moyens les plus propres à pousser vigoureusement la colonie dans une voie de progrès et de développement inouïs jusques-là.

En 1674, le roi se rendant enfin aux désirs des Canadiens

supprima la Compagnie des Indes Occidentales. Cette Compagnie, comme celle qui l'avait précédée, n'était mue que par des motifs mesquins de lucre, et loin de favoriser le mouvement de la colonisation le paralysait même.

En 1668 fut introduit en Canada la fameuse Ordonnance de 1667.

Sauf l'introduction du Code Criminel anglais, après la conquête, ce fut le plus grand bienfait dont nous ayions été favorisés en matière judiciaire, sous la domination française.

M. de Frontenac laissa le poste de gouverneur de la Nouvelle-France en 1682.

M. de la Barre lui succéda au timon des affaires.

La dernière période historique que nous venons d'esquisser à la hâte est particulièrement remarquable par des démêlés incessants entre l'Evêque de Pétrée, d'une part, l'Intendant et le gouverneur de Frontenac, d'autre part. Ce dernier eut aussi longuement maille à partir avec M. Perrot, gouverneur de Montréal et le sulpicien de Salignac Fénélon qui étaient intervenus dans ces conflits déplorables.

Il paraît que le clergé avait le droit de son côté, du moins si l'on juge du mérite de la cause par les décisions de la cour royale.

Ce fut aussi l'époque des grandes découvertes, par les français, dans l'intérieur de l'Amérique.

Le Père Le Quen découvre le Saguenay, et ouvre par là une voie à Desprès Couture qui pénètre jusqu'à la Baie d'Hudson. Le P. Druillettes atteint les bords de l'Océan par la rivière Chaudière et Kénébec. On découvre aussi successivement les lacs Erié, Huron et Michigan. Le P. Marquette fait la découverte du Mississipi, le 17 juin 1673. Plus tard, le Français La Salle, après avoir surmonté des obstacles, dont il est presqu'impossible de se faire une idée précise, franchit le Mississipi dans toute son étendue, et donne le nom de Louisiane à une partie des contrées que traverse ce fleuve.

Il n'est que juste de reconnaître ici les immenses services qu'ont

rendus les Jésuites à la France, dans ses découvertes en Amérique.

Vous les voyez ces conquérants de la parole évangélique animés d'un zèle réellement surhumain s'aventurer dans la direction des quatre points cardinaux.

Tandis que Marquette pénètrera jusque dans les vallées du Mississipi, Druillettes apparaîtra sur les rivages de l'Océan, après avoir parcouru le lit de plusieurs rivières jusqu'alors inconnues.

Tandis que Le Quen ouvre la route vers la Baie d'Hudson, d'autres arrivent sur les bords de la Rivière Rouge.

L'immensité du désert satisfait à peine leur soif ardente de répandre la civilisation chrétienne en Amérique.

XV.

1682-1689.—Les habitants de la Nouvelle-York commencèrent à soulever, à cette époque, la confédération iroquoise contre nous, et à faire tout en leur pouvoir pour s'accaparer le commerce des pelleteries.

La Barre demanda des secours à Louis XIV.

Le monarque français qui chassait alors, hors de la France, environ 500,000 Huguenots n'eut que 200 hommes à envoyer au secours de la colonie. Ces Huguenots demandaient comme une faveur d'aller s'établir sur les terres du roi, en Amérique. On était si soucieux d'opérer leur conversion qu'on ne leur répondit que par les galères, les confiscations et le supplice. Ces hommes se répandirent en Hollande, en Allemagne et en Angleterre. Ils allèrent porter à l'étranger le secret de l'industrie française.

Les fanatismes ont cela de particulier qu'ils sont destructeurs de leur nature.

Avec l'immigration des Huguenots nous n'aurions pas une patrie que nous sommes obligés de disputer, pouce par pouce, à l'étranger. Nous n'aurions pas eu les brigandages de la conquête. Nous n'aurions pas devant nous la catastrophe pour perspective. Notre pays serait français, et nulle race, en Amérique, ne porterait plus haut son pavillon.

Nous serions la France américaine, c'est-à-dire une suprême puissance !

L'idée de ce que nous sommes et de ce que nous aurions pu être abreuve notre cœur de deuil !

M. de La Barre était un caractère pusillanime.

Une expédition qu'il entreprit contre les sauvages, à la tête de sept cents Canadiens et alliés, ayant complètement manqué, et ayant failli mourir de faim lui et son armée dans le voisinage d'Oswégo, il fut rappelé, et un M. Denonville prit sa place comme gouverneur.

Au printemps de 1687, le Chevalier de Vaudreuil arriva en Canada avec 800 hommes de nouvelles recrues. On organisa, de suite, une forte expédition contre les Iroquois qui s'étaient révoltés à la suggestion du Colonel Dongan, de la Nouvelle-York. Ces barbares furent complètement défaits sur les bords de la rivière aux Sables, près du lac Ontario. Cette campagne était commandée par Dugué, Berthier, Verchères et Longueuil.

Ce Colonel Dongan imitait la conduite de Pitt en Angleterre qui, se sentant incapable de faire face seul à la France, mettait tout en jeu pour lui susciter des ennemis.

Cependant, les Iroquois, ayant repris vigueur, reparurent au nombre de 1400, environ, et ayant traversé le lac St. Louis, pendant la nuit, et au milieu d'une tempête de grêle, tombèrent inopinément sur la partie supérieure de l'Ile de Montréal. Quatre cents Canadiens, ainsi pris à l'improviste, furent impitoyablement massacrés. Les supplices que l'on fit souffrir à ces victimes, soulèvent le cœur d'indignation et d'horreur. Des enfants furent rôtis à la broche, et des femmes enceintes, éventrées. Les hommes faits prisonniers furent brûlés vifs.

Sur ces entrefaites, Frontenac succéda, de nouveau, au gouvernement du Canada.

(A continuer.)

LIVRE TROISIEME.

I.

Tandis que Jules Gérard va préparer la continuation de son travail sur l'histoire du Canada, il n'est peut-être pas hors de propos de s'occuper de certains incidents qui marquent ici la vie de notre ami Renaud.

Il est probablement inutile de dire au lecteur, qu'aussitôt après le retour de M. Lacroix, des Etats-Unis, Renaud ne fut pas lent à aller féliciter le vieillard sur son heureux retour.

M. Lacroix l'accueillit cette fois, comme la précédente, avec les marques visibles du plus vif intérêt. Mlle Blanche veut bien aussi contribuer dans ces indications de bienveillance. Elle va jusqu'à dire en présence de son père :

—Mais il est étonnant, M. Renaud, que vous nous fuyiez; l'on ne vous vois jamais ici. Vous vous repentez-vous d'y être venu une fois.

Blanche regarda le jeune homme en souriant, M. Lacroix étant occupé à essuyer le verre de ses lunettes.

—Mademoiselle, qu'il me soit permis de vous avouer que je ne puis que me féliciter de la réception dont vous avez bien voulu me favoriser.

Le digne père fut d'opinion, sans aucun doute, que le pronom *vous* évoquait dans la phrase, une idée de pluralité.

Blanche approuva cette souplesse relative de langage, en souriant de nouveau.

Il ne fut que naturel de parler de l'entreprise de Gérard. M. Lacroix l'approuva de la manière la plus entière. Il alla jusqu'à dire qu'avec une dizaine de rudes travailleurs comme celui-là, se distribuant les rôles dans un sens logique de rénovation, l'œuvre de l'émancipation ne manquerait pas de faire un grand pas. Renaud expliqua l'idée dominante et morale de l'ouvrage d'une

manière encore plus tangible que Gérard ne le faisait dans son avant-propos.

Néanmoins, comme il menaçait d'entrer à ce sujet, dans de longs détails, Mlle Blanche intervint en disant :

—Messieurs, veuillez me faire grâce de vos combinaisons politiques, de toutes ces préoccupations arides, et pour vous l'avouer franchement, très ennuyeuses pour moi. A la rigueur, je serais décidée à pardonner à mon père ces froides conversations, mais quant à vous M. Renaud, je ne puis vous tolérer ce droit usurpé, ou bien je vous garderai une rancune implacable.

—Mademoiselle Blanche, que Dieu éloigne de ma tête semblable malheur ! périssent plutôt tous les systèmes politiques.

Puis de quel sujet de conversation voulez-vous alors que nous nous occupions ?

—Mais, mon Dieu, c'est tout simple : parlez-moi des derniers mariages, des dernières pièces jouées ou à être jouées au théâtre, des derniers feuilletons du *Courrier des Etats-Unis*, des voyages de plaisir annoncés par les journaux, enfin de toutes ces petites nouvelles du jour qui pour moi, je vous l'avoue, sont remplies du plus haut intérêt.

—Ma chère fille, reprit M. Lacroix, toutes ces choses peuvent être l'objet des jeunes galants, mais quant à notre ami M. Renaud, je suis d'opinion qu'il ne s'occupe guères de ces frivolités.

—Pardon ! je sais autant que possible me plier aux circonstances, et c'est même pour moi un véritable plaisir, quelques fois, de parler de choses légères, surtout lorsque le désir m'en est exprimé par Mlle Blanche.

—Maintenant, vous voyez, mon père, que j'avais raison et que, vous, vous aviez tort, avec votre permission, de penser que M. Renaud, est un de ces philosophes bourrus qui ne se complaisent que dans leurs livres, et dans l'examen des théories politiques.

—Très-bien ! tout est pour le mieux alors, fit M. Lacroix.

—Eh ! bien, mademoiselle, continua Renaud, il me vient à l'esprit une très-heureuse idée. Vous venez de me parler d'excursions de plaisir. Savez-vous qu'il nous serait possible d'en

organiser une mille fois plus agréable que celles que l'on fait exclusivement en diligences ou en bateau à vapeur. Seulement elle aura peut-être le désavantage de ne pas rencontrer votre approbation et celle de votre père.

—Qu'est-ce ? dirent simultanément le vieillard et la jeune fille.

—Enfin, je vais vous soumettre mon plan. Du moins, il témoignera de ma bonne volonté.

—Mais il nous tarde, M. Renaud, de savoir à quoi vous voulez en arriver.

—Par un bon matin, par un ciel bleu, par un soleil brillant, nous nous rendons à Lachine. Là, nous montons à bord du bateau à vapeur en destination de Carillon, et vers midi nous mettons pied à terre à la Pointe-Aux-Anglais. A ce dernier endroit, nous retenons quatre à cinq canots sauvages, nous nous restaurons à l'hôtel, puis nous mettons à la voile en nous dirigeant droit sur l'Ile Jones, distante d'environ deux milles. Cette île est demi boisée, et offre tous les amusements de la pêche et de la chasse. Il faut ajouter que Mlle invite une ou deux de ses amies avec frères et cousins. Moi je procède de la même manière quant à un ami ou deux, et Dieu sait si nous nous en donnerons à cœur-joie ! Maintenant, que pensez-vous de cette idée ?

Contrairement aux prévisions de Renaud, motivées à un certain point de vue, jamais projet ne fut accueilli plus victorieusement. M. Lacroix, lui-même n'y trouva pas une seule objection. Le jour du départ fut arrêté au lundi suivant. Les jours intermédiaires furent en grande partie consacrés aux préparatifs du voyages.

II.

Renaud avait le vague pressentiment que cette petite excursion devait servir ses desseins d'une manière ou d'une autre.

Gérard partagea cette opinion.

Ils essayèrent d'arrêter un mode d'opérations ; mais on tomba d'accord que les circonstances seules devaient déterminer ce qu'il y aurait à faire. Les amoureux disposent, mais le hasard quel-

ques fois favorable, quelques fois despotiquement jaloux, se charge, lui, de régler définitivement les plus habiles combinaisons, en matière de tendresse.

Enfin le jour désiré arriva.

Les excursionnistes se composaient de M. Lacroix, de Mlle Blanche, de Renaud, plus trois ou quatre couple d'invités.

Le village de Lachine est situé sur le Saint-Laurent, à un endroit où le fleuve fait un coude, avant de se précipiter avec un fracas d'ouragan dans le Sault St. Louis. C'est un des lieux le plus pittoresque du pays.

De là à la Pointe-Aux-Anglais la route se fait par eau, en cotoyant la rive nord. A quelque distance du point de départ, on laisse, à gauche, les Iles Dorval que l'on prendrait volontiers pour d'énormes bouquets de verdure demi-plongés dans l'onde du fleuve.

De ces îles à Ste. Anne rien n'accidente remarquablement la perspective. La rive y est uniformément semée de champs défrichés, de blanches maisonnettes et d'arbres qui s'en vont s'éparpillant dans la plaine.

C'est à cet endroit que l'Ottawa jette son onde brune et profonde dans le St. Laurent.

Ste. Anne est de plus remarquable aujourd'hui par le pont tubulaire qui y traverse la rivière et par son canal.

Tandis que la roue puissante du bateau à vapeur travaille sourdement sous le pont au milieu des vagues, le convoi de chemin de fer gronde au-dessus de vous avec le bruit du tonnerre.

C'est quelque chose comme le jet d'un rocher roulant avec une horrible vélocité, ou le char éclatant de l'orage passant au dessus de vos têtes. C'est le bras du génie moderne qui a déchaîné cet ouragan dans l'espace.

Entre cette localité et la Pointe-Aux-Anglais on remarque le village du Lac des Deux-Montagnes. Il est habité une partie par des Algonquins, et l'autre par des Iroquois. Il est agréablement situé au pied d'une petite montagne au sommet de laquelle croissent des sapins et des bouleaux. La Pointe dont nous venons

de parler est une étroite langue de terre qui s'avance dans la rivière à une distance d'environ un arpent. Elle porte la singulière appellation que nous lui connaissons, nous ne savons en commémoration de quoi. Elle complète l'extrémité-sud du demi cercle que forme la Baie des Eboulis.

Ici se borne comme nous l'avons dit précédemment le voyage de M. Renaud et de ses amis par bateau à vapeur.

Disons, avant d'aller plus loin, que nos voyageuses sont enchantées, et qu'elles raffolent de la plus vive gaîté. Elles admirent tout heureuses les grandes horizons qui les environnent, puis ces immenses lignes de verdures confinant aux deux côtés de la rivière. Pour la première fois peut-être elles peuvent voir la belle nature telle qu'elle est, c'est-à-dire vraie et pleine de poésie.

Mais ajournons toute description pour le moment.

Tandis que les jeunes compagnons de voyages vont distribuer des gâteaux aux jeunes filles et arroser leurs lèvres de quelques gouttes de vin, nous laisserons Renaud pourvoir à l'organisation d'une flottille.

La Pointe-Aux-Anglais est situé sur le territoire même des sauvages ; et les premières habitations des indiens commencent en descendant la rivière, à quelques distance. Renaud se dirigea de ce côté-là, avec un des garçons de l'hotel, qui se trouve près du débarcadère du vapeur.

Vingt minutes après, environ, cinq ou six canots parurent, voiles au vent, et glissant vers l'étroite langue de terre. Les mouchoirs s'agitèrent, l'un isolé sur la rivière, les autre voltigeant en une espèce de faisceau, sur le rivage. Les canots glissaient rapidement poussés par une brise de l'Est. Bientôt ils touchèrent aux graviers de la petite presqu'île. Renaud sauta hors son embarcation.

—Maintenant, mes demoiselles, en avant, dit-il, du courage et surtout pas de peur de ces braves gens qui ne sont pas du tout sauvages, et qui vous parlent le français comme vous et moi.

Et Renaud indiquait de la main ces canotiers indiens tapis dans

le fond de leurs canots, avec leurs grosses figures cuivrées, au regard mobile et inquiet.

Notre qualité d'écrivain véridique nous fait un impérieux devoir d'avouer que les jeunes filles hésitèrent pendant quelque temps à se livrer à la fortune de la navigation. Ce fut Mlle Blanche qui, en véritable héroïne, donna l'exemple, en sautant d'un pied leste dans l'un des canots. Cette exemple fut bientôt suivi par le groupe de voyageurs et voyageuses. Les canots prirent bientôt le large. Les petits cris préliminaires d'alarme firent bienôt place à une chanson qu'entonna Renaud, et à laquelle tous commencèrent à répondre en cœur. Les plus peureuses devinrent les plus hardies, les plus craintives les plus rieuses.

Nous l'avous dit : la brise soufflant de l'est poussait rapidement la légère flottille. L'Ile Jones qui apparaissait d'abord avec des formes insaisissables dans le lointain, commença à se profiler plus nettement. Ce qui se détache graduellement d'une île lorsque l'on s'en approche, ce sont d'abord les échancrures dans les contours, puis les trouées de lumière à travers les arbres, puis enfin cette ligne jaunâtre imprimée par le fouillis des flots. Les canots atteignirent la lisière des joncs, et bientôt ils glissaient sur la rive-est de l'île. En un instant la petite colonie s'était répandue sur le rivage.

Tandis que tous mettent plus ou moins la main au déchargement des canots, et à la préparation d'un camp provisoire, nous, de notre côté, nous utiliserons ce temps pour faire une courte description de l'Ile Jones.

Cette île peut avoir une lieue d'étendue sur une largeur variante d'environ quinze arpents. La partie supérieure est couverte d'érables, et dans les bas-fonds de pins et de sapins. Elle s'étend de l'E[illegible] à l'Ouest. Au centre, il y a du défrichement et une [illegible] maison avec dépendances. C'est la demeure du propriétaire [illegible] donné son nom à l'île. L'extrémité est un sol en jachère al[illegible]ntant une riche croissance d'ormes, de noyers, d'érables et de chênes. Le pré et les fougères y ont leurs condées franches. Aux eaux basses, le rivage proprement dit offre une bande de

sable sec et fin d'environ cinquante pieds de largeur. Les alentours de l'île Jones sont constamment fréquentés par des troupes de canards sauvages, de sarcelles et de pluviers. La pêche y est aussi abondante. Suivant les saisons on y prend la perche, le doré, le brochet, et la petite barbue. De cette extrémité-est, on a la perspective de la paroisse St. Placide adossée à une ligne de collines tantôt élevées, tantôt déclines, tantôt enfin faisant mine de disparaître tout-à-coup. On voit aussi les Deux-Montagnes s'offrant au regard dans un horizon brumeux, la Pointe-Aux-Anglais avec son quai et ses arbres, enfin quelque chose du village de Vaudreuil, mais très-vaguement. Ajoutez à cela de gros bâteaux à vapeur allant en sens inverse, les uns labourant brayamment la rivière, les autres remorquant péniblement des radeaux de plançons et de madriers, puis des voiles de pêcheurs par-ci par-là, et vous aurez, en faisant la part de votre imagination, une idée de la scène que nous essayons de décrire.

Maintenant ayant fait, à vol d'oiseau, le tour du domaine de M. Jones, il convient que nous venions prendre notre place, au banquet qu'ont préparé nos jeunes filles. Nous l'avouons, nous préfèrerions trois mois de police correctionnelle, parbleu ! que de perdre l'occasion délicieuse de dévorer quelques bribes de poulets ou de saucissons avec ces mutines rieuses.

Quoique condamné au travail démoralisateur de la plume, nous n'en sommes pas moins appréciateur de certaines rangées de perles dont nos jeunes sœurs sont du reste très-orgueilleuses. Nous ne sommes pas non plus absolument indifférent à l'article des détails de toilette d'un essaim de jolies nymphes modernes, surtout à l'ombre des chênes de l'île Jones. N'est-ce pas, lecteur, que vous nous pardonnerez cette absence d'indifférence et cette manière d'apprécier les choses ?

Mais, chut ! une santé vient d'être portée en l'honneur de la partie féminine des convives.

Renaud a la parole.

“Mesdemoiselles, je ne sais pas si je suis plus embarrassé de ce que je dois dire que de ce que ne dois pas dire ; et je vous avoue

que je ne connais pas de sujet plus difficile à aborder et à développer qu'un discours au sexe aimable. Le difficile surtout est de se tenir à distance des écarts, c'est-à-dire de savoir dire assez tout en ayant le soin de ne pas donner trop libre cours à son imagination. Vous dirais-je que vous êtes toutes gentilles et aimables ? Ce serait tomber dans un lieu commun sans valeur. Je ne commettrai donc pas cette trivialité. Vous ferais-je le compliment, mérité du reste, que vous êtes toutes jolies et revêtues de toutes les grâces possibles ? vous allez me trouver un adulateur sans souplesse, et vous allez vous amuser de ma naïveté. Je ne puis donc raisonnablement m'aventurer dans ce sentier battu. Laissant donc de côté ces moyens de rhétorique à l'usage des écoliers, je vais essayer d'un autre langage. Je vous dirai : mesdemoiselles, je suis désolé que la littérature moderne ait détrôné la mythologie dans les lettres ; car je m'écrierais : ô nymphes de cette île enchantée, qui que vous soyiez, permettez à un pauvre mortel de fixer son séjour au milieu de vous. Laissez-moi respirer l'atmosphère printannière au milieu de laquelle vous coulez vos jours heureux. Accordez-moi un peu de cette ombre rafraîchissante que projettent ces ormes séculaires. Les dieux immortels qui aiment les hommes vous combleront de leurs bienfaits pour cet acte de bienveillance de votre part. Mais pardon ! il y a longtemps que les dieux immortels ont disparu de l'Olympe, et les nymphes n'existent plus, hélas ! que dans l'imagination des poëtes. La réalité est donc que vous, mesdemoiselles, êtes un essaim gazouillant de bergeronnettes, et que ce que j'ambitionnerais par-dessus tout au monde serait d'en être l'oiseleur. Mais, maintenant trève de discours, et si le cœur vous en dit quelque chose, nous irons faire la connaissance des perches et des dorés. Comme vous voyez la péroraison de mon improvisation n'est pas grandiose, mais elle me semble avoir le mérite d'être pratique."

Cette péroraison, peut-être plutôt que le discours, fut accueillie magnifiquement.

On donna ordre aux indiens de faire le tour de l'île, et de chasser sans merci, ni miséricorde. Le produit de cette battue

servirait à compléter le repas prochain. Puis notre petite colonie s'étant distribué les canots, se fractionna dans différentes directions sur la rivière.

Un hasard heureux ou l'effet d'une combinaison antérieure voulut que Mlle Blanche prit place dans le canot de Renaud.

Il fixa d'abord sa légère embarcation à une balise qui se trouvait à une petite distance du rivage. A peine les lignes furent-elles jetées à l'eau que Blanche en retira une perche d'environ un demi-pied. Il est inutile de dire que cette capture fut accueillie par une exclamation de joie de la part de la belle pêcheuse.

—A merveille ! dit Renaud. Je parie que vos compagnes ne sont pas aussi heureuses que vous.

—Mais attendez-donc, ne savez-vous pas que je suis née sous l'influence d'une bonne étoile ?

—Je m'en suis toujours douté.

Pendant environ dix minutes, la bonne étoile de Blanche ne fut pas en défaut. Les captures allaient à merveille, mais elles cessèrent tout-à-coup d'une manière désespérante.

—Nous irons plus loin, dit Renaud, près de cette batture que vous voyez là-bas.

—N'allons pas trop loin, car vous le savez, il y a toujours quelque danger sur l'eau.

—Ne craignez rien ; je suis un habile navigateur.

Et ce dernier passa son embarcation dans la direction que nous venons d'indiquer.

Cette fois la pêche fut encore plus abondante. En moins d'une demi-heure, une cinquantaine d'individus appartenant à différentes familles poissonnières devinrent victimes de l'hameçon perfide.

Pendant ce temps un commencement d'orage s'était formé à l'ouest, et les canots s'étaient petit-à-petit rapproché du rivage de l'île. Blanche et Renaud tout occupés de leur pêche, peut-être aussi de choses qui lui étaient étrangères, ne s'étaient pas aperçus d'une bande noirâtre qui s'était formée à l'horizon, et qui allait toujours s'élargissant. Du reste les arbres élevées qui dominent

l'Ile Jones masquaient cette élaboration d'orage. Des cris partirent tout-à-coup de l'île.

—Holà !...hâtez-vous donc !...vite Renaud !...

—Mais c'est vrai dit Blanche toute tremblante ; voyez donc comme l'orage monte vite.

—Pardieu ! oui ; mais nous avons le temps.

Renaud leva l'ancre, saisit son aviron, et commença à ramer vigoureusement.

Mais déjà la houle couvrait la rivière de ses sillons sous le souffle précurseur de la tempête.

Un coup de tonnerre se répercuta lugubrement dans l'atmosphère. Renaud renouvela d'efforts.

—Mon Dieu ! l'orage va nous atteindre avant que nous soyons au rivage, dit Blanche.

—Rien à craindre, reprit Renaud, en moins de cinq minutes nous serons sur le rivage de l'île.

Un éclair illumina de nouveau la masse compacte des nuages. Un second coup de foudre ébranla l'espace et roula dans l'étendue du ciel. Quelques gouttes de pluie tombèrent, et les premiers souffles de la tempête commencèrent à balayer la surface des ondes.

Sous la pression vigoureuse des bras de Renaud le léger canot semblait bondir sur les vagues.

Blanche secouée par la peur restait muette pourtant ; car elle avait entendu vibrer à son oreille avec un accent métallique, ces mots : " Pas de pleurs, pas de cris ! au nom de Dieu."

Un nouveau jet de feu déchira le masque de l'ouragan. La pluie déborda comme un avalanche. Renaud ramassa toutes ses forces, et tenta un suprême effort.

Son aviron se rompit sous cet effort.

C'était le seul qu'il y eut dans le canot.

Blanche fit entendre un cri déchirant.

—Encore une fois, au nom de Dieu ! ne bougez pas !

Le canot vira rapidement de bord, et commença à s'éloigner dans la direction de l'est.

—Blanche : à la grâce de votre sainte patronne ! Il ne me reste plus que d'essayer de gouverner avec les deux bouts de cet aviron rompu. Agenouillez vous aussi bas que possible, et que le ciel nous protége ! Quelques minutes après, la tempête secouait les vagues d'une manière convulsive. Des cris s'échappaient de l'Ile Jones, par intervalle, mais comment pouvait-on porter secours aux deux malheureux qui vraisemblablement allaient bientôt disparaître dans les flots.

Un instant, Renaud crut entrevoir la face blême de la mort à travers les haillons de la raffale en démence. Cette face blême se compliquait d'une certaine lividité du sépulcre.

Il eut peur !

Il implora le secours de Dieu du profond de son cœur. Il lui demanda la remise de ses péchés. Cette prière faite, il se sentit plus fort ; un rayon brillant d'espérance glissa dans son âme.

Blanche, dit-il, ne criez pas ! ne pleurez pas ! nous ne périrons pas ! Votre sainte patronne va nous venir en aide, priez-là !

La frêle embarcation montait et descendait dans les escarpements des vagues, en suivant la ligne droite. Un coup de lame en flanc la ferait chavirer. Des flocons d'écume bouillonnante venaient frapper à l'arrière du canot, et jaillissaient en poussière neigeuse à plusieurs pieds de hauteur.

Que faisait la jeune fille ainsi saisie brutalement par ces deux forces aveugles : l'onde et la tempête ? Plutôt morte que vive, plutôt défaillante que résistant aux secousses de la tourmente, elle suivait les conseils de Renaud : ses yeux étaient tournés en haut : elle priait !

Blanche, dit ce dernier, il peut se faire que nous n'ayions que quelques minutes encore à vivre. Je vais les employer à vous faire mon testament. Je vous lègue les dernières pulsations de mon cœur. Si la mort enveloppe nos corps dans le même suaire, je demande à Dieu que mon âme soit près de la vôtre dans le ciel.

—Oui, Renaud : dans la vie j'eusse été votre épouse, dans la mort je serai votre compagne dans le ciel !

Deux voix gémirent dans la tourmente.

Cinq à six minutes s'écoulèrent.

Renaud reprit :

—Tu vois cette pointe là-bas, à environ un demi-mille d'ici : le vent nous pousse droit dans cette direction. Il n'est pas impossible que nous l'atteignions.

—Renaud, si le ciel nous sauve, je fais vœu... Elle allait continuer lorsque ce dernier l'interrompit.

—Blanche, ne fais pas de vœu dont tu pourrais peut-être te repentir.

—Je fais vœu, reprit-elle, de m'enfermer le reste de mes jours dans un couvent pour remercier le ciel d'avoir fait un miracle en notre faveur.

—Retracte, ô retracte ce vœu Blanche, ou...... il vaut mieux pour moi mourir de suite que de traîner ensuite, sans toi, l'existence dans la vie. Dis, ô ma fiancée ! pas un instant de retard.

—Puisque tu le veux souverainement, je désavoue mon engagement, Renaud, et à l'avenir je suis à toi ; je suis ta propriété ; à toi d'en disposer comme bon te semblera si nous échappons au trépas qui nous menace.

—Je te bénis alors bonne et douce créature de Dieu !

Pendant encore une dizaine de minutes l'aile de la tempête battit l'air de son vol éclatant.

Une échappée de rayons solaires troua tout-à-coup les nuages, et un faisceau de lumière limpide courut à travers les brouillards épais répandus dans l'atmosphère.

Quelques coups de foudre retentirent encore, mais à de rares intervalles. Le vent s'apaisa graduellement.

L'ombre s'affaissa sur les différents points de l'horizon.

Le hurlement de l'orage cessa.

La tempête s'écroulait dans le lointain.

La pointe que Renaud avait indiquée s'approchait rapidement. Enfin, le canot atteignit les premières roches du rivage. Renaud sauta hors de l'embarcation dans une eau peu profonde, saisit la jeune fille dans ses bras, et la transporta sur la rive.

Là tous deux s'agenouillèrent et se tenant intimement liés l'un à l'autre, tournèrent les yeux vers le ciel.

Renaud articula dans cette position les paroles suivantes : "Je vous remercie, mon sauveur qui êtes dans les cieux pour moi et pour cette enfant que vous rendez à son père, et à l'homme qui s'engage de l'aimer et de la protéger toujours."

Les yeux de Blanche s'étaient fermés. Un léger gonflement de la poitrine indiquait seul que la vie ne s'était point envolée de ce corps féminin.

Renaud la laissa choir doucement sur le sable.

Nos deux naufragés se trouvaient dans un endroit désert à environ deux milles de la Pointe-Aux-Anglais, en ligne droite sur la rivière, mais à une bien plus grande distance en suivant les sinuosités dans anses. La grève n'était qu'une étroite lisière de sable courant aux pieds d'une chaîne de collines se succèdant irrégulièrement les unes aux autres. Le sommet de ces collines était couvert de bouquets de pins. Renaud souleva la pauvre jeune fille brisée d'émotions et épuisée d'efforts. Elle put se tenir debout. Ses vêtements mouillés adhéraient étroitement à sa taille svelte et flexible. Ses cheveux dénoués pendaient en tresses humides jusque sur ses épaules.

Ce roseau était presque rompu.

—Efforce-toi de me suivre Blanche ; nous allons essayer de franchir cette colline ; appuie-toi sur mon bras. Au sommet que tu vois là-haut, je pourrai probablement trouver aux pieds des arbres quelques branches enflammables et préparer du feu pour sécher nos vêtements.

La jeune fille se mit à marcher en chancelant ; néanmoins, elle put atteindre l'endroit désigné sans trop de difficulté.

Comme Renaud l'avait prévu, il trouva quelques sarments secs, et bientôt il s'était procuré une flamme pétillante.

Disons, de suite, qu'une heure après, les vêtements de Blanche était parfaitement séchés.

Là n'était pas la principale question : le soleil allait disparaître

sous l'horizon. Blanche allait-elle passer la nuit, seule avec un jeune homme, dans cet endroit isolé ?

Impossible !

Il est bien vrai que les circonstances que nous venons de décrire n'étaient pas l'effet d'une combinaison dont la responsabilité dût peser sur elle, ni même sur son compagnon d'infortune momentanné.

Une voile apparut tout-à-coup venant de l'ouest

Blanche, dit Renaud, vois-tu cette voile là-bas .

—Oui, mon Dieu ! que je suis contente. On vient à nous, n'est-ce pas ?

—Je le crois, du moins.

Mais bientôt cette voile au lieu de se diriger vers l'est, cingla vers le sud.

—M. Renaud, dit Blanche, voici la nuit, je suis seule avec vous sur une plage déserte. Je me place sous la sauvegarde de votre honneur.

—Soyez confiante, mademoiselle ; c'est moi, moi qui vous estime plus que je ne vous aime, peut-être, qui vous le dis.

En effet, la nuit était venue, mais une nuit pleine d'étoiles, et de brissements légers. Les branches des pins soupiraient nous ne savons quelles harmonies. La lune projétait une trainée de lumière sur la rivière et noyait les objets dans une demi-transparence.

Quelqu'un qui fût passé sur l'eau, très-près de la pointe de terre que nous avons décrite, vers le milieu de la nuit, eut remarqué deux ombres marchant quelque part, puis s'arrêtant, puis marchant encore.

Que faisaient ces deux ombres dans cet endroit ?

Etaient-ce des ombres mystérieuses venant de l'on ne sait d'où ?

Etaient-ce les âmes de deux jeunes époux indiens errant dans cette solitude ? Ou encore étaient-ce des illusions ayant des formes humaines ? Ce qu'il y a de certain, c'est que ce quelqu'un, en prêtant attentivement l'oreille, eut pu entendre le dialogue suivant :

—Que dirait mon pauvre vieux père ?

—Il dirait que l'âme est attirée vers le ciel, que les créatures

humaines doivent être liées ensemble par la charité, et que mon cœur et le vôtre ont subi les lois de l'attraction générale.

—Non, non, il maudirait sa fille.

—Il ne la maudirait pas, car je lui défendrais cette malédiction.

—M. Renaud, vous me mépriseriez vous-même, et vous auriez raison, n'est-ce pas ?

—On n'a pas raison, Blanche, de fouler aux pieds l'or d'une résignation.

—On n'a pas raison, non plus, de porter atteinte aux saintes retraites de l'âme !

—Vous avez raison. Mais n'ai-je pas droit de vous aimer, et de vous le dire à genoux !

Les voix cessèrent......

Un nuage voilà quelques minutes la lumière de la lune. Les deux formes humaines disparurent dans l'un des replis de la colline.

Il ne nous reste plus qu'à dire maintenant que le lendemain matin, deux indiens envoyés par M. Lacoix à la découverte de Blanche et de Renaud furent attirés par les signaux de ces derniers.

L'arrivée des naufragés dans l'Ile Jones fut accueillie avec les émotions d'une joie frénétique. On s'embrassa, on pleura, et on pleura de nouveau.

La scène entre M. Lacroix et sa jeune fille fut surtout émouvante. Le pauvre père pressait son enfant dans ses bras en lui disant : "Toi morte, il ne me restait plus qu'à régler mes comptes en vue de l'autre vie. Toi manquant dans la maison, les murs de la prison s'élevaient autour de mon existence. Mais, c'est bien toi, dis donc ! toi que je prenais sur mes genoux quand tu étais toute petite." Et de grosses larmes coulaient le long des joues du vieux régicide de la finance.

Renaud raconta à peu-près tous les détails que le lecteur connait déjà.

Ici se termine notre malencontreuse expédition de l'Ile Jones.

Le retour à Montréal ne fut marqué par aucun incident remarquable.

LIVRE QUATRIEME.

I.

(Continuation de l'Histoire du Canada par M. Jules Gérard).

1689–1696.—Le prince d'Orange que l'on considère comme le principal organisateur de la fameuse ligne d'Augsburg, après avoir précipité du trône de l'Angleterre Jacques II, déclara la guerre à la France.

Allumée sur le sol de l'Europe, cette calamité fut bientôt transportée au milieu des forêts de l'Amérique. Les colonies anglaises américaines avaient déjà acquis à cette époque un très-haut degré de prospérité. Une population dense, un système municipal propre à façonner le citoyen aux fonctionnement des affaires, de bonnes écoles faisaient de ces colonies une contrée puissante. Le Canada, lui, n'avait à apposer à ses ennemis qu'une population de onze mille âmes. Les Canadiens ne se laissèrent point effrayer, et loin même de se préparer à une guerre défensive, ils prirent la résolution d'aller attaquer l'ennemi dans ses propres foyers et dans ses propres possessions.

M. de Frontenac organisa un plan qui consistait à attaquer les anglais en même temps à la Baie d'Hudson, dans la Nouvelle York et sur différents points de la frontière canadienne.

M. Manneval, gouverneur de l'Acadie, devait lui prêter main forte. De son côté M. de la Caffinière devait raser, à l'aide de deux gros vaisseaux, tous les établissement de l'ennemi sur le littoral de la mer depuis le Golfe St. Laurent jusqu'à New-York.

La guerre débuta à la Baie d'Hudson où M. de la Ferté s'empara du fort New-Severn. Le brave capitaine canadien d'Iberville y battit aussi les Anglais dans un combat naval. La partie du plan de guerre de M. de Frontenac qui consistait à balayer le littoral de l'océan dut être ajournée à raison de certaines len-

teurs et de l'imprévoyance de M. Denonville. Enfin la dernière partie de ce hardi plan de campagne fut couronnée d'une exécution victorieuse. Les Canadiens sans attendre la saison du printemps fondirent tout-à-coup au milieu de la neige et des frimats de l'hiver, sur Sheneotady situé à quelque distance d'Albany. Comme les Anglais ne s'attendaient pas à une attaque aussi imprévue et surtout à cette époque de l'année, la ville fut en conséquence prise d'assaut, pillée et ensuite livrée aux flammes. L'établissement de Salmon-Falls fut détruit. Casco, bourg situé sur le bord de la mer fut aussi rasé par nos bandes intrépides.

On comprend facilement que le gouvernement des colonies britanniques se hâta de tenter un dernier effort pour tirer justice de leurs derniers revers.

Une nombreuse armée de terre placée sous le commandement du général Winthrop, et une flotte de trente-cinq vaisseaux sous celui du chevalier Phipps furent organisées avec instruction de raser impitoyablement tous les établissements canadiens.

La France qui avait à combattre à la fois la Hollande, l'Allemagne, la Savoie, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre, était forcément obligée de concentrer ses forces chez elle pour la défense de ses propres foyers.

Le Canada dut donc se subvenir à lui-même par ses propres moyens. Un auxiliaire vint à notre secours.

L'armée du général Winthrop qui était campée sur les bords du lac George en attendant la flotte de Phipps se vit bientôt décimée par une maladie épidemique et fut obligée de se débander.

Enfin la flotte anglaise parut devant Québec.

Le bombardement dura trois jours. Nos batteries ripostèrent avec la plus grande précision. Elles abattirent du premier coup le pavillon de l'amiral.

Ce trophée a été suspendu à la voute de la Cathédrale de Québec jusqu'en 1759, date de la destruction de cet édifice par un incendie.

Enfin criblée par nos projectiles, cette flotte dont on attendait une victoire éclatante et la prise de Québec, fut obligée de lever le siége.

M. de Varennes, M. de la Touche, fils du gouverneur de Champlain, M. Juchereau, de St. Denis, se couvrirent de gloire dans cette affaire par leur héroïque intrépidité.

On commençait à peine à respirer, lorsque les cantons iroquois reprirent leurs hostilités contre nous. Frontenac résolut de les châtier exemplairement. Six cents Canadiens commandés par M. de Souvigny tombèrent sur le canton des Aguiers, nos plus féroces ennemis. Leurs bourgades furent rasées, un grand nombre de ces barbares furent massacrés, et plus de trois cents furent faits prisonniers.

II.

1696–1701.—Les Anglais occupaient plusieurs postes importants à la Baie d'Hudson, ce qui favorisaient singulièrement leur commerce de pelleteries. Ils avaient aussi des établissements à Terreneuve dont les bancs avoisinants sont une source si féconde de richesse et si reconnus pour leur pêche de la morue. Frontenac, non-seulement résolut de chasser les Anglais de ces divers endroits, mais il prit de plus la résolution de les attaquer au centre même de leur force en dirigeant une expédition sur Boston. Mais notre ancienne mère-patrie ne voulut pas seconder cette dernière partie du projet. D'Iberville, après s'être emparé de trois vaisseaux ennemis, rasa le fort Pemaquid. St. Jean, la capitale de l'Ile Terreneuve fut aussi ravagée ainsi que tous les établissements anglais de l'Ile. MM. de Ste. Hélène, d'Iberville et de Maricourt, furent dirigés, eux, sur la Baie d'Hudson, avec instruction de raser tous les forts, retranchements et entrepots des anglais. Les Canadiens qui composaient cette expédition avant d'atteindre cette contrée qui s'adosse au pôle eurent à subir les fatigues et les misères les plus accablantes. Il leur fallut, outre les périls de la mer, gravir des montagnes abruptes, franchir des marais et des torrents. Enfin cette petite armée étant arrivée au terme de son voyage, détruisit les forts Rupert, celui érigé sur la rivière des Monsonis, et le fort Ste. Anne. Dans ce dernier endroit on captura pour cinquante mille écus de pelleteries.

Il était défendu par quarante-trois pièces de canons en batterie.

Il ne resta aux anglais que le fort Bourbon à la Baie d'Hudson.

Cependant ces derniers reprirent, deux ans après, ces différentes places.

En 1697 d'Iberville s'aventura de nouveau à travers les glaces polaires pour chasser les Anglais d'une manière définitive de la Baie d'Hudson. A peine arrivé en vue du fort Nelson (nouvelle appellation donnée par les Anglais au fort Ste. Anne) d'Iberville se vit cerner par trois gros vaisseaux anglais : le *Hampshire* de cinquante-six canons, le *Dehring* de trente-six canons, et l'*Hudson-Bay* de trente-deux. D'Iberville n'avait qu'un seul vaisseau de cinquante canons. Il vit de suite que la fuite devenait impossible, et ne lui restait que le parti extrême d'accepter le combat.

Que va-t-il advenir de cette lutte inégale ? Cinquante canons contre cent vingt-quatre, est-ce que la disproportion n'est pas absurde ?

Trois contre un !

Mais la lutte est engagée : la mitraille crible voiles et matures. Les solitudes du pôle tressaillent au bruit des éclats de foudre qui s'échappent de la gueule des canons. Le soleil de ces glaces désolées éclaire d'une manière douteuse ces énormes machines de guerre qui se découpent sur le ciel des aurores boréales comme des spectres horribles vomis par un volcan. Pendant trois heures, la victoire parait hésiter. Elle se fait un impitoyable plaisir de torturer les combattants dans les tenailles de nous ne savons quelle farouche anxiété. Mais il y a quelque chose qui protége d'Iberville, quelque chose de plus épouvantable que les canons et qui sait corriger les disproportions numériques dans les combats, c'est le pavillon de la France qui couvre son vaisseau. Le *Hampshire* sombre corps et biens, l'*Hudson-Bay* amène son pavillon et le *Dehring* fuit à la faveur d'un brouillard.

Cette fois les comptes entre l'Angleterre et la France étaient définitivement réglés quant à leurs droits respectifs de possession à la Baie d'Hudson.

Du haut de son vaisseau, au milieu de la grêle de projectiles

que lui lance son ennemi, la face blafarde dans l'incendie du combat, d'Iberville nous apparaît dans cette lutte tragique comme l'un des héros chantés par le génie immortel d'Homère !

Ces avantages furent suivis par un traité de paix conclu entre les autorités coloniales et les cantons iroquois. D'autres tribus sauvages intervinrent aussi dans ce traité.

Voici la manière dont les barbares signèrent le document qui assurait dorénavant le règne de la paix. "Les Onnontagnés et les Sonnonthouans tracèrent une araignée ; les Goyogouins, un calumet ; les Onneyouths, un morceau de bois en fourche avec une pierre au milieu ; les Agniers un ours; les Hurons un castor ; les Abénaquis, un chevreuil ; et les Outaouais, un lièvre." Sur ces entrefaites (28 novembre 1698) mourut le comte de Frontenac.

Il avait trouvé la colonie presque détruite et ruinée, et ayant à repousser les invasions des barbares. Il la laissa relativement prospère au dedans et crainte et respectée au dehors. Il fut l'ami le plus dévoué et le plus redoutable protecteur de la patrie naissante. Honneur et reconnaissance donc à ce grand homme !

Son successeur fut le marquis de Callières. La paix dura quatre ans. Pendant ce temps d'Iberville et Lasalle fondent la Louisiane, et M. de la Motte Cadillac la ville de Détroit.

Le Canada comptait à cette époque une population de dix-huit mille âmes et les colonies anglaises celle de 262,000.

Des complications diplomatiques, telles que les despotes savent seuls en créer, surgirent de nouveau entre la France et l'Angleterre. Et comme toujours les fureurs de la guerre qui avaient leur origine en Europe se deversèrent bientôt sur le sol de l'Amérique. Les revers qu'éprouva Louis XIV le mettant dans l'impossibilité de secourir le Canada d'une manière effective, M. de Callières ne put protéger victorieusement les établissements français. Les Acadiens surtout furent les principales victimes de la haine de l'Angleterre contre nous. Vaincus, ils furent en partie transportés et leurs établissements saccagés. L'acharnement avec lequel la Grande-Bretagne opéra l'œuvre de la transportation, de la spoliation et de la destruction de nos frères les

acadiens est une infâmie hideuse dans les pages lugubres de son histoire.

Le 26 mai 1703 mourut M. de Callières.

Le marquis de Vaudreuil prit le gouvernement de la colonie. Pour se venger de nos récents désastres, des bandes composées de Sauvages et de Canadiens, furent dirigés sur Boston. Tout fut ravagé et détruit depuis Casco jusqu'à Wells.

L'historien Bancroft s'afflige amèrement au récit des actes de représailles commis sur le sol de son pays par ces héroïques aventuriers.

Une autre expédition rasa totalement le bourg Haverhill, situé sur les bords du Merrimac.

Enfin les habitants de la Nouvelle York et du Massachusetts qui souffraient le plus de nos incursions sur leur territoire, représentèrent à la Reine Anne en 1709 : " Qu'ils ne pouvaient penser sans les plus grandes appréhensions au danger qui menaçaient les sujets de Sa Majesté dans cette contrée ; car si les Français après s'être attaché graduellement les nombreuses nations indigènes tombaient sur les colonies de Votre Majesté, il serait presqu'impossible à toutes les forces que la Grande Bretagne pourrait y envoyer, de les vaincre ou de les détruire."

Cette représentation fut goutée par le parlement anglais, et la conquête du Canada fut définitivement décrétée Mais tandis que l'Angleterre s'apprêtait à frapper le coup suprême sur le Canada, ses troupes étaient défaites par le duc de Vendôme en Portugal. Elle subissait en même temps de violents revers à Brihuega. Force fut donc à la reine Anne d'ajourner ses desseins de ce côté-ci de l'Atlantique.

Cependant la fortune de la guerre ayant changé, le vicomte de Bolingbroke qui était l'âme du ministère anglais pensa de nouveau à réaliser le plan de la reine Anne. Dans ce but, au mois de mai 1711, une flotte laissait les ports de l'Angleterre portant un bataillon de soldats de marine et sept régiments de vétérans. Le chevalier Hovenden Walker commandait cette flotte. Au mois de juin suivant elle arrivait sans encombre à Boston. Ces forces

réunies aux troupes coloniales portèrent le chiffre de nos ennemis à près de quinze mille hommes prêts à marcher sur nous. Le général Hill avait instruction de d'opérer avec la flotte sur Québec, tandis que le général Nicholson envahirait le Canada par le lac Champlain.

Nous n'avions à opposer à ce torrent que cinq mille hommes en état de porter les armes.

Champlain loin de se laisser décourager ranima l'ardeur des Canadiens en disant que nous n'avions rien à craindre de gens que nous avions battus même dans leurs propres foyers. Il eut aussi l'idée de donner, à Montreal, un grand festin aux Sauvages. Ceux-ci enchantés d'une invitation et d'une réception aussi cordiale levèrent au nombre de huit cents leur terrible hache de guerre.

Enfin la flotte anglaise apparut dans le golfe.

Elle se composait de quatre-vingt-seize voiles. On comprend que c'en était fait du Canada, malgré la confiance apparente de M. de Vaudreuil, si quelque puissance surhumaine ne venait à son secours.

Cette puissance nous la trouvâmes dans les éléments.

Dans la nuit du 22 aout, huit vaisseaux anglais firent naufrage sur les récifs de l'île Aux Œufs, l'une des Sept Iles, et neuf cents hommes périrent dans cette catastrophe. Ce désastre démoralisa tellement le commandant de la flottille qu'il alla jeter l'ancre près du Cap-Breton. Pour surcroît d'infortune, les provisions menaçaient de faire défaut bientôt. Il résulta de tout cela que l'entreprise sur Québec fut abandonnée, et qu'il fut résolu que les Américains retourneraient chez eux et que les anglais feraient voile vers l'Europe. Dans la traversée, le vaisseau de l'Amiral, de soixante-dix canons, sauta, et environ six cents personnes trouvèrent la mort dans cet accident horriblement dramatique. La série des malheurs qui semblaient s'être déchaînés, en vertu d'un décret providentiel, ne s'arrêta pas là. Quatre autres vaisseaux se perdirent corps et biens dans les parages brumeux du Golfe.

M. de Vaudreuil se hâta d'envoyer, comme il est facile de le

concevoir, une partie des troupes disponibles à la rencontre du colonel Nicholson. Mais ce dernier avait déjà décampé. Pour la dixième fois donc le Canada échappait, soit à la faveur du courage de ses habitants, soit à la faveur d'une intervention qui échappe au contrôle des hommes.

Mais son sort ne devait pas être décidé sur les champs de bataille de l'Amérique. Ses destinées devaient être réglées sur le théâtre des guerres de l'Europe. Par le Traité d'Utrecht, la France céda à l'Angleterre toutes ses possessions sur le littoral de l'Océan, la Baie d'Hudson, l'Ile de Terreneuve et l'Acadie.

L'homme qui avait si brillamment illustré la France par les lettres et par les arts était devenu vieux. Cette caducité l'ayant tourné vers les idées religieuses, il vivait retiré des affaires. Louis XIV se laissait du reste dominer depuis longtemps par une femme, Madame de Manitenon qu'il n'avait épousée que pour distraire les ennuies d'une vieillesse sans resso t et sans énergie.

A la fin du ministère Colbert, notre ancienne mère-patrie possédait l'Amérique depuis la Baie d'Hudson jusqu'au Golfe du Mexique en étendue, et en longueur depuis l'Atlantique jusqu'au Mississipi.

Les nouveaux arrangements diplomatiques lui enlevaient plus des trois quarts de son territoire américain, parquaient ses colons dans l'intérieur des terres, et les privaient ainsi des avantages résultant des ports de mer.

Ce fut une époque de déchéance pour la mère-patrie et de deuil pour ses enfants de la Nouvelle-France.

III.

De 1715 à 1725 M. de Vaudreuil s'occupa à régulariser un système financier, à promouvoir les intérêts du commerce, à établir un certain nombre d'écoles élémentaires et à diviser le pays en sections paroissiales. Le pays jouissant des bienfaits de la paix s'accrut rapidement en richesse et en population.

Voici ce qu'était le Canada en 1721 : population : 25,000

habitants ; sol cultivé : 74,000 arpents ; rendement 282,700 minots de blé ; 7,400 de maïs ; 57,400 de pois ; 64,000 d'avoine ; 4,500 d'orge ; 48,000 livres de tabac ; 54,000 de lin et 2,000 livres de chanvre. Nous avions 59,000 têtes de bétail dont 5,000 chevaux.

Malgré cette progression de richesse et de population, il n'est pas hors de remarque de dire que l'immigration de France était nulle, et que nous ne puisions ces éléments d'extension et de progrès que dans notre propre vitalité nationale. Les guerres, les maladies, les massacres des hommes de la barbarie, tout cela n'avait certes pas tari cette exubérante sève de vigueur qui caractérisait si noblement les héroïques défricheurs de ce pays.

Telle était la situation du Canada, lorsque M. de Vaudreuil mourut (10 octobre 1725). Ce lugubre événement remplit le cœur des Canadiens de deuil. M. de Vaudreuil était ferme, froid et calculé. Esprit habile, entreprenant et énergique, il poursuivait ses entreprises, comme l'on poursuit une solution géométrique. Il y avait du géomètre sous l'habit du commandant. Il y avait du cœur dans la poitrine du soldat.

Le marquis de Beauharnais prit les rênes du gouvernement de la colonie. Le nouveau gouverneur reprenant l'idée de plusieurs de ses prédécesseurs voulut tenter un dernier effort pour frayer une route au commerce à travers l'Amérique jusqu'à l'Océan Pacifique. Un certain M. de la Vérandrye fut choisi pour diriger cette expédition aventureuse. Il traversa dans toute son étendue le lac Supérieur, puis le lac Winnipeg et la rivière des Assiniboils. Il poursuivit ensuite sa route jusqu'au Montagnes Rocheuses ; mais il ne put pousser sa marche plus loin. Assailli par les Sauvages, il perdit une partie de ses hommes, et ce ne fut que miraculeusement qu'il put échapper à la fureur de ces bandits du désert

Il raconta avoir trouvé dans un endroit de ces contrées lointaines de grosses colonnes de pierre qui n'avaient pu être évidemment, élevées que par la main de l'homme. L'une d'elle était surmontée d'un petit bloc de pierre sur lequel étaient écrits des

lettres qu'il prit pour des hiéroglyphes. La science découvrit plus tard que ces lettres étaient empruntées à l'alphabet tartare.

Cette découverte ne donnnerait-elle pas raison à ceux qui prétendent que les races indiennes sont originaires du Nord de l'Asie ?

IV.

1744–1748.—Détruire autant que possible la prépondérance autrichienne en Europe fut, comme on le sait, l'idée dominante de Richelieu.

A peine Charles VI fut-il mort que la reine Marie-Thérèse qui lui succéda se vit en lutte à une terrible coalition dans laquelle entrèrent la Saxe, la Bavière, l'Espagne, la Prusse et la Sardaigne. Le but de cette coalition était le démembrement de l'Autriche, chacune de ces puissances devant avoir une part dans les dépouilles.

Malgré l'opposition de son premier ministre, le Cardinal de Fleury, la France fut entraînée par le maréchal de Belle-Isle, et entra dans ce mouvement hostile. La Hongrie, de son côté, et l'Angleterre prirent fait et cause contre les alliés. La position respective de la France et de l'Angleterre dans ce nouveau conflit européen devait produire, comme on le présume, les plus déplorables résultats. M. de Beauharnais s'occupa dès lors de la manière la plus active à renforcer nos ouvrages militaires. Il jeta les yeux particulièrement sur Louisbourg qui était par sa position, la clef de notre commerce et de notre navigation. Ce boulevard situé entre le golfe St. Laurent, l'Ile de Terreneuve et l'Acadie, et ayant vue sur toute les mers environnantes, nous était d'une puissante protection.

Il y plaça une garnison de sept à huit cents hommes protégés par un rempart de trente à trente-six pieds de hauteur.

Le Commodore Warren commandant quatre vaisseaux de guerre anglais fit voile vers le Canada, et après s'être concentré au Cap-Breton avec quatre mille hommes de milices coloniales, alla opérer son débarquement à Chapeau-Rouge. Il se dirigea de suite sur Louisbourg Les officiers commandants de la place, loin

d'ordonner à leurs hommes de tomber sur l'ennemi, permirent, au contraire, à ce dernier de se fortifier. Aucun doute qu'une attaque subite et vigoureuse de la part des nôtres, eût dispersé facilement et placé dans un état complet de déroute, ces recrues composées en grande partie de marchands, d'ouvriers et d'hommes en général ignorant complètement le maniement des armes et la discipline militaire. Warren se fortifia donc à loisir et nous cerna tant avec ses vaisseaux qu'avec son armée.

Le résultat de cette tactique absurde de la part de nos officiers fut que la ville capitula après avoir perdu deux cents hommes. L'Ile ne put échapper au sort de Louisbourg. Warren chargea ses vaisseaux de tous les habitants de l'Ile, et l'on fut surpris de voir débarquer à Brest, un jour, toute une colonie française ayant pris forcément passage à bord de vaisseaux anglais.

Là ne se bornèrent pas tous les désastres qu'eut à éprouver la France.

Les Américains laissèrent flotter au vent, pendant plusieurs jours, le pavillon blanc sur les murs de Louisbourg. Les vaisseaux français qui venaient d'outre-mer, trompés par cet artifice, tombèrent dans les embuscades qui leur furent tendues et devinrent conséquemment la proie de nos ennemis.

La France parfaitement résolue de compenser ces désastres par des victoires éclatantes commença bientôt les préparatifs d'une expédition navale telle que l'on en avait encore jamais vue en Amérique. Le duc de d'Auville, homme d'habileté et de courage fut chargé du soin de la diriger. La flotte se composait de onze vaisseaux de ligne et de trente autres plus petits bâtiments portant en tout trois mille hommes. Les instructions de d'Anville étaient de reprendre Louisbourg et Annapolis, de ravager et détruire tous les établissements anglais sur les bords de la mer, y compris Boston, et d'aller inquiéter le commerce de l'Angleterre jusque dans les Antilles. Rien évidemment dans l'opinion du ministère français ne pouvait tenir tête à un semblable déploiement de force. La flotte devait jeter l'ancre à Chibouctou, (Halifax), et opérer une partie de son débarquement dans cet endroit. La traversée

durs cent jours. Enfin l'on était en vue du port lorsqu'une urieuse tempête assaillit la flotte. Une partie des vaisseaux périrent sur l'Ile de Sable, tandis que les autres furent chassés, partie dans les Antilles, partie jusque sur les côtes de France. Quelques transports purent néanmoins atteindre le rivage de l'Amérique, après avoir été battus par la tempête pendant dix jours. Mais à peine les troupes furent-elles débarquées qu'elles se virent décimées par une épidémie du caractère le plus dangereux. Deux mille quatre cents hommes périrent victimes des fureurs de l'océan et des ravages de la peste.

La France ne se laissa pas abattre néanmoins par ces revers.

Elle organisa une nouvelle flotte composée de six vaisseaux qu'elle confia à M. de la Jonquière.

De son côté, l'Angleterre lança contre cette flottille une escadre de dix-sept vaisseaux. Les Français forcés d'accepter le combat près du Cap-Finistère, sur les côtes de l'Espagne, furent défaits tout en illustrant leur défaite de prodiges de valeur dans cette lutte inégale.

Une autre flotte française fut également défaite, près de Belle-Isle.

Malheureuse sur l'océan, la mère-patrie n'en rapportait pas moins de brillantes victoires sur terre. La victoire du maréchal de Saxe à la fameuse bataille de Laufeld amena le traité de paix de Aix-la-Chapelle signé en 1748. Par ce traité toutes les choses concernant l'Amérique furent remises dans le même état qu'elles étaient avant la guerre. Seulement la France de Louis XV n'avait plus de marine pour protéger ses possessions lointaines en Asie et en Amérique.

V.

1748-1755.—Malgré le traité que l'on venait de signer, la paix nouvellement inaugurée ne parut pas être solidement assise.

Elle n'eut qu'une existence précaire. La question de délimitation de leurs territoires fut pour la France et l'Angleterre,

pendant plusieurs années, l'objet de diverses préoccupations diplomatiques. L'on nomma de part et d'autre des commissions qui ne purent s'entendre. L'Angleterre réclamait toute la rive méridionale du fleuve depuis le golfe jusqu'à Québec. La France, elle, maintenait que l'Acadie n'était bornée que par le territoire qui est à l'est d'une ligne courant dans la péninsule de l'entrée de la baie de Fundy au Cap Canseau. Chacune des deux puissances prétendant avoir raison, les choses loin d'en arriver à une solution s'enchevêtrèrent chaque jour de plus en plus. Les Anglais ne jetaient pas seulement un œil jaloux sur nos possessions situées sur le littoral de l'océan. Les vallées de l'Ohio étaient aussi l'objet de leur convoitise. Les deux nations s'y fortifièrent bientôt, et leur attitude ne tarda pas à devenir menaçante.

Mauvais présage pour l'avenir !

Vers l'année 1752, l'on voit le colonel Washington marcher sur le fort Duquesne et défaire Jumonville ; mais, M. de Villiers défit à son tour l'officier américain, l'année suivante, au fort de la Nécessité.

Voilà à peu près les débuts du père de la république américaine dans la carrière des armes. Ils ne sont guères éblouissants, et rien à cette époque de sacré ne laisse présager qu'il sera le fondateur d'un peuple qui compte aujourd'hui près de 30,000,000 d'habitants, et qui vraisemblablement doit atteindre les plus hautes destinées.

La guerre était donc de nouveau déclarée.

Le prélude des désastres qui devaient fondre sur nous et sur la France s'annoncèrent par la prise du *Lys* et de l'*Alcide*, près des bancs de Terreneuve, par l'Amiral Boscawen. Ces deux navires de guerre contenaient trois mille hommes et plusieurs officiers du génie.

La patrie qui s'était tant de fois illustrée sur les champs de bataille de l'Europe allait-elle crouler dans la décadence et l'abaissement ? La grande génération du siècle de Louis XIV avait-elle fait place, en s'effaçant, au régime de l'humiliation ? Les événements qui se dérouleront bientôt vont se charger du soin de répondre à ces deux graves questions.

VI.

1755-1756.— Madame de Pompadour gouvernait alors la France. Elle soumit le personel du ministère à vingt-six remaniements. L'insolent et impudique Louis XV laissait gouverner son royaume par une courtisanne. Aussi les industries, le commerce, la marine y étaient à peu près paralysés. De l'autre côté de la Manche, au contraire, tout était dans un état de prospérité inouïe sous l'habile direction du ministre Fox. La nouvelle guerre qui avait éclatée était extrêmement populaire en Angleterre. Tandis que le parlement anglais votait un million de louis sterling, les particuliers, de leur côté, se cotisèrent et portèrent le chiffre de leur libéralité à deux millions huit-cent quatre-vingt mille louis sterling. La population des colonies anglaises s'élevait à cette époque, d'après Franklin, à un million deux cents mille âmes, tandis que celle du Canada n'atteignait à peine celle de soixante-quinze mille. Cette même disproportion existait dans le commerce, dans l'agriculture, dans toutes les branches d'industrie en un mot. Les premiers établissements qui tombèrent au pouvoir des Anglais furent les forts Beauséjour et Gaspareaux. Bientôt nos ennemis furent complètement maîtres de toute l'Acadie.

Conformément aux instructions reçues de l'Angleterre, le gouverneur Lawrence et les deux amiraux Boscawen et Mostyn décrétèrent l'expatriation forcée de tous les Acadiens. Afin que pas un n'échappât à l'arrêt sinistre de la proscription on les attroupa dans différents endroits et nommément dans l'église du Grand-Pré, sous prétexte de leur lire une proclamation que tous avaient les plus urgentes raisons d'entendre. Cette proclamation était ceci : " Que leurs terres et bestiaux de toutes sortes étaient confisqués au profit de la couronne, et qu'ils allaient être eux-mêmes déportés hors de la province."

Voilà de quelle manière notre mère-patrie actuelle commença à protéger ses nouveaux sujets.

La déportation fut précédée par l'incendie.

Aux Mines l'on brûla deux cent soixante-seize granges, cent,

cinquante-cinq autres petits bâtiments, onze moulins et une église. Ce fut quelque chose qui ressemblait beaucoup aux scènes de Lachine par les Iroquois. La barbarie européenne ne voulait pas avoir en Amérique le dessous dans l'œuvre brutale de la destruction.

La colonie possédait 1,269 bœufs, 1,557 vaches, 5,000 veaux, 4,197 porcs.

Cela fut confisqué.

Les Acadiens acceptérent d'abord la confiscation de tout ce qu'ils possédaient au monde et leur propre proscription avec assez de courage et même avec résignation. Mais lorsque le moment fut arrivé de s'arracher au champ que l'on avait défriché et arrosé de ses sueurs laborieuses, de dire adieu à l'humble demeure où les petits étaient nés, de jeter un dernier coup-d'œil sur le troupeau, sur les pans de collines éparpillées, par-ci par-là, de regarder pour la dernière fois l'horizon circulaire qui renferme les lieux sacrés où l'on a vu le jour et ou l'on voulait mourir, alors ces malheureux prosrits gémirent comme des mères auxquelles on arracherait des enfants bien-aimés.

Mais le *voe cictis* avait été prononcé.

On les parqua comme des troupeaux sur différents navires sans ordre, au hasard. Les enfants furent séparés des pères et des mères, les époux des épouses. Bref ! on procéda avec un raffinement de barbarie.

Ces familles mutilées ne se revirent plus.

On les sema sur le littoral de l'océan depuis Boston jusqu'à la Caroline.

Le désert qui s'était un instant courbé sous le pas du colon allait de nouveau envahir le territoire acadien.

Nous ne demandons pas la liberté, mais nous prenons ici le droit de maudire avec la plus suprême indignation, la politique de l'Angleterre dans cette circonstance, de maudire l'un des actes de cruauté froide et réfléchie le plus odieux et le plus infâmant dont l'histoire garde le souvenir.

Que Dieu éloigne de ta tête, grande puissance de la mer,

l'explosion des colères que l'univers entier amasse contre toi depuis des siècles ! Tes hauts pavillons ont protégé tous les brigandages sur l'océan, tandis que tes soldats rouges, fidèles à tes ordres souverains, pillaient tous les peuples la carabine la main.

La coupe de tes iniquités déborde depuis longtemps !

Tandis que ces atrocités se passaient en Acadie, nos commandants de Beaujeu et Dumas combattaient victorieusement les Anglais dans les environs du fort Duquesne, malgré qu'ils fussent numériquement inférieurs à l'ennemi. Le général anglais Braddock et le commandant français de Beaujeu moururent dans cette bataille. Sur douze cents hommes qui marchaient à la suite de Braddock, huit cents furent tués, et soixante-trois officiers sur quatre-vingt-six tombèrent également sur le champ de bataille. A la suite de cette affaire le colonel Washington écrivait les lignes suivantes : "Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée de français, qui ne songeaient d'abord qu'à inquiéter notre marche. Quelques instants avant l'action nous croyions nos forces presqu'égales à toutes celles du Canada, et cependant contre toute probabilité nous avons été complètement défaits, et nous avons tout perdu." Les Français ne perdirent qu'une quarantaine d'hommes.

Après des alternatives de succès et de revers, les Anglais échouèrent finalement dans leur tentative de s'emparer des places fortes où les Français s'étaient retranchés à St. Frédéric et à Niagara.

Sur les représentations de M. de Vaudreuil, enhardi par ses succès récents et voulant tirer vengeance de la conduite des Anglais en Acadie, le ministère français résolut d'envoyer au Canada deux bataillons nouveaux et des recrues pour compléter ceux qu'il y avait déjà, plus 1,300,000 livres en numéraire. Le tout fut confié au marquis de Montcalm. Il arriva à Québec vers le milieu de mai 1756.

Nous comptions à cette époque environ douze mille soldats, l'Angleterre, de son côté, avec le contingent des colonies en leva vingt-cinq mille hommes prêts à marcher sur nous.

VII.

1756-1757.—L'arrivée de Montcalm en Canada fut signalée par la prise du fort Oswégo, bâti par les Anglais sur la rive droite du lac Ontario. Toute la garnison tomba au pouvoir des Français. On prit sept batiments de guerre, deux cents bateaux, cent-sept pièces de canons, quatorze mortiers, sept cent-trente fusil, toutes les munitions de guerre et de bouche, dix-huit mille francs en espèces et cinq drapeaux. Le fort lui-même fut complètement rasé. Ce premier succès fut suivi par la prise du fort William Henry quelques temps après. La place fut livrée aux flammes après avoir été pillée.

(1758).— Lord Chatham qui dirigeait l'Angleterre à cette époque remplaça Lord London qui avait présidé aux opérations de la dernière campagne par le général Abercromby. Environ quatre-vingt mille hommes, se composant de troupes régulières et de milices américaines furent levés. Ce chiffre dépassait de beaucoup la population totale du Canada. Nous avions six mille soldats environ à apposer à cette légion d'hommes armés.

Le 12 juin, le général Wolfe s'empara pour la seconde fois de Louisbourg. La garnison française fut embarquée sur des vaisseaux anglais et conduite en France.

Tandis que nous subissions cette défaite dans le Golfe, nous couvrions nos armes d'une gloire immortelle sur les bords du lac Champlain, à la fameuse bataille de Carillon. L'armée anglaise sous les ordres du général Abercromby se composait de quinze mille hommes, et l'armée française de trois mille six cents. Notre aile droite était commandée par le chevalier de Lévis ; M. de Bourlamagne fut chargé du commandement de l'aile gauche ; le général Montcalm prit la direction du centre. La bataille commença à midi et se prolongea jusque dans la nuit. Ce fut [illegible] véritable affaire des Thermopyles. Nos frères, les soldats de Carillon, combattant un contre cinq, culbutèrent à deux reprises les gros bataillons du général anglais, malgré la bravoure héroïque des soldats écossais. La lutte fut horriblement tragique. L'ar-

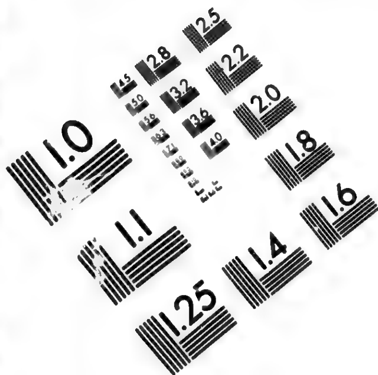
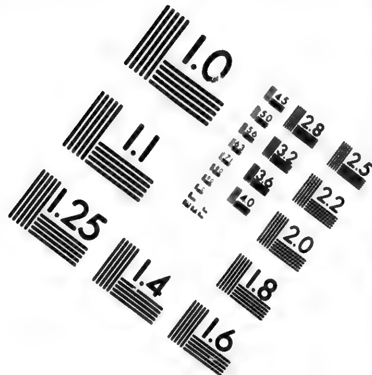
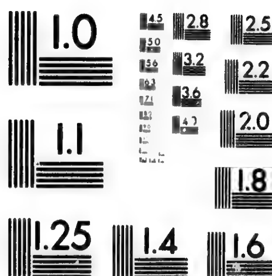
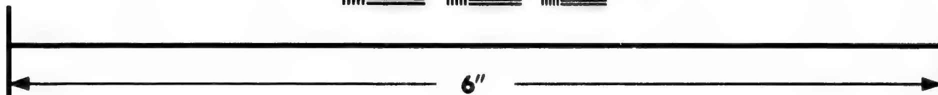
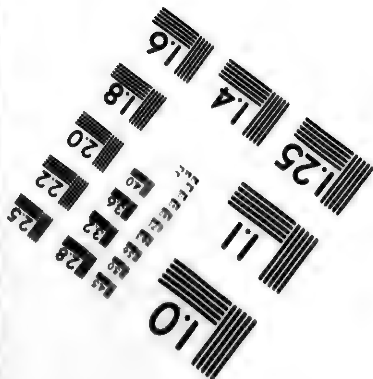
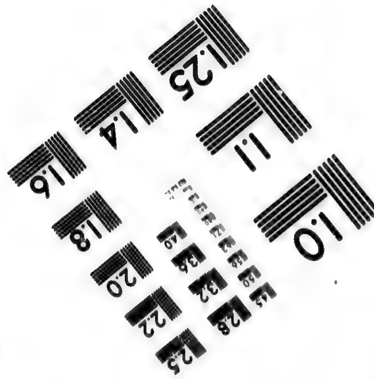



IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

mée anglaise amenée par l'habileté du commandant français dans une position où ses mouvements devenaient presqu'impossibles était mitraillée presqu'à bout portant. La foudre de nos canons rasait ces bataillons d'anglo-normands comme un champ d'épis mûrs. Vers le soir, cette masse chancelante et tourbillonnant dans un nuage de fumée s'écroula finalement, et se dispersa par lambeaux dans les bois. Tout le matériel de guerre des vaincus tomba en notre pouvoir.

Abercromby avait perdu environ cinq mille hommes et cent-vingt-six officiers. Nos pertes atteignaient le chiffre insignifiant de trois cent-trente-sept hommes et trente-sept officiers.

1759.—La nouvelle des désastres de l'armée anglaises à Carillon exaspéra la fureur britannique contre le Canada. On résolut de l'attaquer de nouveau par la mer, par le centre, et par son extrémité occidentale. Voici le plan auquel on s'arrêta : un corps de troupe d'environ dix mille hommes marcherait sur Québec, sous le commandement du jeune officier Wolfe qui s'était distingué à la prise de Louisbourg ; douze mille sous les ordres du général en chef Amherst tenteraient le passage du lac Champlain et devant se joindre, en descendant le Richelieu, aux soldats de Wolfe ; les généraux Prideaux et William Johnson à la tête d'un troisième corps avaient instruction de prendre Niagara, descendre le lac Ontario et enlever Montréal, chemin faisant, et d'opérer leur jonction avec les autres officiers que nous venons de nommer. Outre ces forces qui excédaient trente mille hommes, les amiraux Sounders, Durell et Halems laissèrent les ports de l'Angleterre en destination pour la capitale du Canada avec une flotte composée de vingt vaisseaux de ligne, dix frégates et dix-huit autres vaisseaux. Les troupes de mer s'élevaient au chiffre de dix-huit mille hommes. Nous avions à opposer à ces quelques cinquante mille hommes environ cinq mille trois cents soldats réguliers.

(1759).—L'escadre anglaise atteignit l'Ile d'Orléans le 25 juin, sans avoir éprouvé aucune avarie dan la navigation périlleuse du golfe. Un français, Denis de Vitré, fait prisonnier dans l'une des précédentes guerres, lui servait de pilote. Plus tard l'An-

gleterre récompensa amplement cet acte de trahison. Bientôt Québec eut environ trente mille combattants ennemis dans le voisinage de ses murs. Le 30 juin une partie de l'armée anglaise alla prendre position à la Pointe-Lévis. Le 13 juillet les batteries construites à ce dernier endroit ouvrirent leur feu sur Québec et le continuèrent jusqu'au 9 aout suivant. Nos canons ne nous étaient presque d'aucune utilité vû qu'ils ne pouvaient atteindre l'ennemi à travers les bois et les broussailles qui les voilaient. De leur côté les anglais pointaient leurs pièces avec toute la facilité possible. En moins d'un mois la basse-ville fut complètement détruite, ainsi que les plus beaux édifices de la haute-ville. Ceci opéré, le général Wolfe se répandit dans les campagnes avoisinant Québec, et les détruisit de fond en comble. On renouvela les scènes qui s'étaient produites sur le sol acadien. Il rasa impitoyablement toutes les habitations et constructions quelconques, et même les arbres fruitiers, depuis l'Ange-Gardien jusqu'aux montagnes du Cap-Tourmente. La Malbaie, la Baie St. Paul, les paroisses St. Nicholas et Ste. Croix subirent le même sort. L'Ile d'Orléans d'un bout à l'autre de son étendue fut la proie des brigandages. Il est inutile de dire que les vivres et les bestiaux et toute la propriété d'une nature mobilière furent bien et dûment pillés. Les femmes et les enfants furent enlevés. Quatorze cents maisons furent démolies ou inciendiés.

Le but de Wolfe en pillant et saccageant la campagne était de forcer les français à sortir de leurs retranchements. Mais comme ils ne bougeaient pas, le général anglais essaya de tourner la position de Montcalm. Il pouvait atteindre ce but par deux moyens ; débarquer ses troupes à l'Ange-Gardien, franchir la rivière Montmorency et attaquer Québec en arrière, en remontant le fleuve jusqu'à l'ouest de la place assiégée.

Il tenta d'abord le premier moyen, mais il ne put réussir dans cette entreprise. Le second lui réussit avec la plus grande facilité, en serrant de près le rivage de la Pointe-Lévis. Cependant il ne tarda pas à reconnaître que le débarquement de ses troupes entre la ville et le Cap-Rouge était pleine de périls. Il reconnut de

plus qu'il ne pouvait attaquer la droite et le centre des français avec aucune chance de succès. Les attaquer en front et en flanc par la rivière Montmorency lui parut être la seule opération exécutable. Il se retrancha en vue de ce plan, sur la rive gauche de la rivière Montmorency sur un endroit élevé, duquel il pouvait facilement enfiler les retranchements français. Il y porta à soixante le nombre des canons, mortiers et obusiers. Il fit placer ensuite le *Centurion* de soixante canons aux pieds des chûtes afin de protéger le passage à gué de ses troupes qui devaient descendre du camp de l'Ange-Gardien.

Vers midi, environ cent-vingt bouches à feu commencèrent à vomir une grêle de projectiles sur la gauche des Français. C'était le 31 juillet. Environ mille cinq cents barges étaient en mouvement sur le bassin de Québec. Dans le même moment, douze cents grenadiers commandés par Wolfe lui-même s'embarquaient de la Pointe-Lévis pour venir débarquer dans le voisinage du *Centurion*. La seconde colonne descendit de l'Ange-Gardien pour venir se joindre à la première sur la route de Courville. Un troisième corps composé de deux mille hommes, se mit en marche pour traverser la rivière à une lieue environ des chûtes. Ce dernier endroit était protégé par M. de Repentigny. Vers une heure telles étaient les opérations de nos ennemis.

De Repentigny repoussa ces deux mille hommes.

Le général Wolfe dans le but de tromper les Français sur ses véritables intentions fit d'abord plusieurs évolutions sur la Baie puis enfin mit pied à terre sur une plage large et unie. Son premier mouvement après avoir rangé ses hommes en colonne fut de marcher sur une redoute, qui se trouvait à l'entrée du chemin de Courville. La place avait été évacuée. Le général anglais donna immédiatement ordre d'assaillir les retranchements. Les Canadiens attendirent les deux colonnes anglaises jusqu'au bas du côteau. Lorsqu'elles ne furent plus qu'à quelques verges, les nôtres lâchèrent une grêle de balles si meurtrière qu'elles se refoulèrent pêle-mêle jusques derrière les redoutes.

Tandis que les bords de la rivière Montmorency tremblaient

sous le retentissement des canons, que la mitraille criblait l'air de son vol strident, que des jets de flammes sulfureuses rayonnaient incessamment dans cette fumée hideuse des combats, une voix qui dominait toutes ces éruptions de volcans, semblait vouloir leur imposer silence. C'était la grande voix d'un orage qui déversait les cataractes du ciel sur cet immense embrâsement. Pendant toute la durée de l'ouragan les combattants disparurent les uns aux autres.

Cela passa, mais le feu de la colère humaine étant inextinguible sembla se ranimer aussitôt que l'on put s'entrevoir.

L'artillerie tonna jusqu'au soir. Wolfe avait été obligé de se rembarquer avec ses grenadiers, à la faveur de l'orage. Les batteries de Montmorency ne nous avaient guères fait de mal. Du reste défaite des Anglais par de Repentigny.

Cet échec eut l'effet de démoraliser le général Wolfe. Il tâtonna.

A la suite d'un conseil de guerre qu'il tint avec les généraux Monckton, Townshend et Murray il fut résolu que l'armée devait remonter le fleuve et débarquer sur la rive gauche au-dessus de Québec. Aussitôt que les Anglais eurent commencé à opérer ce mouvement, Montcalm expédia le colonel Bougainville vers cette direction avec environ trois mille hommes composés de soldats réguliers, de volontaires et de sauvages. Ce corps devait garder tout l'espace compris entre Sillery jusqu'à la Pointe-aux-Trembles.

Dans la nuit du 13 septembre, Wolfe effectua son débarquement au Foulon. Cette opération fut protégée par des prisonniers français qui trahirent la consigne. Au jour, l'armée anglaise avait envahi les Plaines d'Abraham. Lorsque Montcalm apprit cette nouvelle, il ne put y ajouter foi, et il se persuada que ce ne devait être tout au plus que quelques détachements.

Dans cette supposition et contrairement à l'avis de ses généraux il résolut d'attaquer l'ennemi immédiatement. Régi par sa vivacité habituelle, il sortit des murs n'ayant qu'une partie de ses hommes à sa suite. Il rangea son armée sur une seule ligne dont la droite était sur le chemin de Ste Foy et la gauche sur le

chemin St. Louis. Dans sa précipitation, il ne songea pas même à se pourvoir d'un corps de réserve. Les tirailleurs canadiens ouvrirent le feu les premiers ; mais la ligne anglaise ne bougea pas. Le général Wolfe qui savait que la retraite pour lui était une impossibilité, encourageait ses soldats en parcourant les rangs et les exhortait à l'héroïsme. Ordre leur fut donné de ne tirer sur les Français que lorsqu'ils ne seraient qu'à vingt pas. Les premières décharges de l'ennemi produisirent l'effet le plus désastreux sur nos troupes, et bientôt elles tombèrent dans la plus étrange confusion. Le général Wolfe qui était à la tête de la droite de son armée jugea que le moment était arrivé de fondre sur les Français la bayonnette à la main. Mais à peine avait-il fait quelques pas qu'une balle lui troua la poitrine. On le transporta hors du champ de bataille, et ses troupes dont la plupart ignorait que leur général venait d'être frappé mortellement n'en continuèrent pas moins le mouvement offensif. Notre aile gauche saisie d'une frayeur panique lâcha pied. Un soldat qui était près du général anglais s'écria :—Ils fuient !

—Qui ? demande Wolfe mourant.

—Les Français, dit le soldat.

—*Alors je meurs content*, et le héros expira. Montcalm en faisant des efforts suprêmes pour refouler la déroute fut atteint lui aussi par un projectible qui le jeta mort à bas de son cheval.

Bougainville qui était au Cap-Rouge, et qui ne reçut ordre de marcher qu'à huit heures du matin ne put arriver à temps pour soustraire nos troupes à une défaite totale.

On tient Montcalm pour responsable devant l'histoire de la défaite de l'armée française sur les Plaines d'Abraham.

Cela peut être. Nous, nous trouvons l'absolution de cette fantaisie des guerres dans l'agonie tragique du héros sur le champ de bataille. Quant vous avez donné comme gage de votre dévouement au pays jusqu'au dernier battement de votre cœur, il nous semble juste de ne pas être sévère. Cette cendre historique repose dans l'église des Ursulines, à Québec.

(La troisième livraison paraîtra prochainement).

pas même
canadiens
ne bougea
r lui était
t les rangs
e ne tirer
pas. Les
lus désas-
s la plus
tête de la
de fondre
avait-il
le trans-
plupart
ent n'en
e gauche
ui était
M
Oui
calm en
atteint
eval,
ndre de
s pour
e de la
e fau-
hamp
re dé-
ur, il
rique